

Montréal, 17.—(De notre correspondant).—Le public de Montréal sera bientôt appelé à suivre l'exemple du Gouvernement en souscrivant généreusement à l'œuvre commencée depuis plusieurs mois, pour la construction d'un hôpital anti-tuberculeux. L'objectif de la souscription est de 100,000 mais le public donne généreusement pour que ce montant soit doublé. Le gouvernement a répondu généreusement à l'appel, puisque sur les 250,000 qui coûtera la construction de cet hôpital projeté il a souscrit pour

Nouvelles Ouvrières

Bourse du Travail. A Bienville. Au Secrétariat. Salle Martineau. Salle Club des Marchands. Le boycottage. Petites notes. Lettre anonyme. Cercle d'études. La durée du travail. Les justes salaires. Conférence ouvrière en Chine.

Bourse du Travail
CE SOIR.—Conseil Central National des Métiers du District de Québec.
Union canadienne des journalistes-manœuvres.
DEMAIN SOIR.—Fraternité des tailleurs de cuir.
Fraternité nationale des tisseurs, coupeurs, modistes et patrons.
Union canadienne des plâtriers, local No 2.

A Bienville
CE SOIR.—Fraternité unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique No 363.
Au Secrétariat
DEMAIN SOIR.—Cercle d'études Jean-Ouvrier.
Salle Martineau
CE SOIR.—Société fédérée des travailleurs du district de Québec.
Salle Club des Marchands
CE SOIR.—Comité exécutif du Conseil Fédéré.

Fraternité des ingénieurs de locomotives, division No 288.
DEMAIN SOIR.—Fraternité unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique No 730.
Union internationale des charpentiers en fer No 350.
Union internationale des électriciens No 546.

Le Conseil du District
La séance régulière aura lieu, ce soir, à la Bourse du Travail. Tous les délégués des unions affiliées sont priés d'être présents car les questions à l'ordre du jour méritent leur meilleure attention. Le comité d'organisation de la fête du travail fera son rapport final à cette séance.

Le boycottage
Le travail canadien organisé, en vertu du plan adopté par les officiers du conseil des métiers et du travail de Victoria, C. A. va proposer le boycottage, de toutes les lignes des chemins de fer nationaux à travers le Canada pour protester contre l'abolition de la journée de huit heures et la réduction des salaires à trois dollars pour dix heures d'ouvrage sur les branches des C. N. R. dans l'île de Vancouver.

Le conseil des métiers et du Travail de Victoria va demander au congrès des métiers et du travail du Canada d'organiser le boycottage proposé de tout le réseau des C. N. R.

Petites notes
Le communisme et le socialisme ont eu et auront beau faire, ils n'ont pas encore réussi et n'arriveront jamais à niveler les classes, à détruire le patronat.

Les classes et le patronat sont nécessaires dans le royaume social et voulu de Dieu. Il n'y a qu'une chose à faire: chercher à se comprendre et à se rendre justice de part et d'autre.

Aujourd'hui, des patrons catholiques, même des protestants, ont une profonde estime pour les principes de l'organisation chrétienne et nationale.

C'est en revenant aux sources illuminées de la raison et surtout de la foi que les diverses classes sociales peuvent parvenir à se supporter et à s'unir dans une commune vision de bonheur et de prospérité.

Les autres classes de la société doivent ne jamais oublier que le

prolétariat est le soutien de l'existence des peuples et de chacun des membres de la grande famille humaine.

Dans les relations entre patrons et employés, nos syndicats catholiques tracent une ligne de conduite dont ni la pratique ni d'autres théories n'ont pu annihiler la sagesse.

Lettre anonyme
La lettre anonyme que nous avons reçue et toute remplie d'injures à l'adresse de certains officiers pour tant dévoués de quelques unions nationales catholiques, a pris le chemin du panier des lettres inutiles.

L'acte de l'individu qui fait le métier d'envoyer des lettres anonymes est tellement incompréhensible, dénote une telle aberration, que je ne prends à douter qu'il ait toutes ses facultés.

Le Chroniqueur ouvrier.
Cercle d'études
La réunion régulière du Cercle d'études Jean-Ouvrier aura lieu, demain soir, au Secrétariat, 308 St-Joseph. Il importe que tous les membres assistent à cette réunion car il y va de l'intérêt de tous.

La durée du travail
Les fédérations internationales chrétiennes des ouvriers de fabrique ainsi que celles des ouvriers d'alimentation et de consommation, se sont adressées au sujet du prolongement de la durée du travail demandé par les fabricants de sucre belges, au conseil supérieur de Travail de la Belgique.

Pour la prochaine saison les fabricants belges et hollandais ont essayé d'obtenir l'approbation pour deux journées à 12 heures au lieu de 3 à 8 heures. En Hollande cette demande a déjà été refusée par le ministre du travail. On y travaillera pendant la saison en trois journées.

Les fédérations internationales mentionnées ci-haut viennent de demander au conseil supérieur de travail de la Belgique, de refuser également son consentement.

Les justes salaires
Le déclin des justes salaires dans les travaux publics de la province du Manitoba, qui a été publiée dans la "Gazette du Travail" de juillet (page 832), a été amendé par de nombreuses promesses dans le mois d'août, le taux des salaires des briqueteurs, et des maçons étant fixé à \$1.10 par heure au lieu de \$1.07 par heure. Ce taux s'applique à toute la province, y compris Winnipeg. Le changement est le résultat des conditions contenues dans la convention, en date du 17 juin 1922, entre la section des entrepreneurs généraux du Winnipeg Builders' Exchange et la Bricklayers and Masons' International Union of Manitoba, No 1. Cette convention a été signée dans le numéro d'août de la "Gazette du Travail". Le taux de salaire des aides-plâtriers est maintenant fixé à 55 sous au lieu de 50 sous, par heure.

Conférence ouvrière en Chine
A la première conférence nationale des travailleurs chinois, tenue à Canton du 1er au 6 mai 1922, il y avait présents 162 délégués venant de douze villes et représentant 300,000 travailleurs. Les résolutions suivantes ont été adoptées:

(a) que des principes pour l'organisation d'une Fédération nationale du travail soient formulés;
(b) qu'une union nationale des coolies traîneurs de junks soit formée;

(c) que pour le présent le caractère du mouvement ouvrier soit économique plutôt que politique;
(d) que les unions se prononcent en faveur d'une journée de huit heures;

(e) que dans les grèves toutes les unions s'engagent à donner une aide financière;
(f) que des plans soient préparés pour une nouvelle conférence ouvrière nationale.

Chez les peintres
Les membres de l'Union nationale catholique des peintres assistaient nombreux à l'assemblée tenue, hier soir, à la Bourse du Travail. C'est M. T. Côté, qui a présidé l'assemblée à laquelle assistaient M. l'abbé Delisle et M. P. Beaulé.

Plusieurs intéressantes questions furent discutées: conditions de travail, chômage qui paralysait une certaine de peintres, etc. Il y eut aussi plusieurs rapports, soumis et entre autres sur l'organisation de la fête.

MESSAGE DE SANTE AU MONDE

Prenez du "Fruit-a-tives" et Vous Vous Porterez Bien

Le Fruit-a-tives, ce merveilleux médicament à base de fruits et de toniques, est le meilleur agent médical connu.

Comme les oranges, les figues, les prunes et les prunes sont les remèdes à base de la nature, le Fruit-a-tives—à base de ces fruits—est le remède par excellence de l'estomac, du foie, du rein, le grand dépuratif du sang, le remède pour le mal de tête, la constipation, la mauvaise digestion, et la nervosité. Pour bien vous porter, prenez du Fruit-a-tives, du matin.

50c la boîte: les 6, \$2.50. Boîte d'essai: 25c. Chez tous les marchands ou expédié sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, Ottawa, et Ogdensburg, N.Y.

Le volcan de San Salvador a uni cratère de 5 milles de tour et de 3,553 pieds de profondeur.

Porto Rico, la plus petite et la plus orientale des îles des Grandes Antilles, a été découverte par Colomb en 1493.

Les Pibbles du Dr Martel
contre les Affections Féminines
Sont depuis 25 ans le remède par excellence à la menstruation douloureuse. En boîte de fer-blanc soignée soigneusement, chez tous les pharmaciens ou directement par la poste. Prix \$2.00. Knibbles, 71 rue Front E., Toronto, Canada.

Bonne note.—Chaque \$1.00 que vous dépensez chez Myrand & Pouliot (limitée) vous rapporte une chance de gagner une machine Anderson six d'une grande valeur.

Mesdames,
voici le
Tudor Plate
Oneida Community-Made
Fabriqué au Canada par les Fabricants du Community Plate

A un prix à la portée de toutes les bourses, TUDOR PLATE—Oneida Community-Made—à la fois et à la qualité dans le domaine de l'argenterie de table.

Tous les services et toutes les pièces du Service Correct se font dans les deux modèles de TUDOR PLATE et sont vendus en jolis boîtes doubles de bleu qui font le meilleur effet comme cadeaux—à votre magasin favori.

Le MARQUIS
Six Cuillères
\$1.75

Le BARONET
Six Cuillères
\$1.75

Le Joyeux Boulanger emploie la Farine Quaker

VOUS serez heureuse aussi si vous l'employez pour toutes vos cuissons.

Vos gâteaux et votre pain seront superbes en couleur, parfaits en texture, exquis en saveur et uniforme en dimensions. Les résultats sont assurés parce que la Farine Quaker a passé de rigides épreuves dans notre propre boulangerie avant qu'il ne lui soit permis de sortir de la minoterie.

Farine Quaker

Toujours la même—Toujours la meilleure

Sur chaque sac apparaît le Petit Bonhomme Quaker.

MINOTERIES QUAKER
PETERBOROUGH et SASKATOON

205F

DISTRIBUTEURS

QUEBEC—Bégin et Frère Enr.	LYSTER STATION—Marceau & Frère	ST-EPHANE—François Levesque
—Wm Carrier & Fils	MORISSETTE-STATION—Lacroix & Frère	THEFTORD-MINES—Alp. Blais
—J.-B. Renaud & Cie	PLESSISVILLE—J.-A. Carignan	VALLEY-JCT.—Wilbrod Roy
—Roux & Pettigrew	CHARNY—J.-E. Plante	VICTORIAVILLE—Noe Roux
LA TUQUE—F.-X. Lamontagne	PRINCEVILLE—Geo. Carignan	—Le Système Comp. tant Enr.
LAURIERVILLE—E. Robert		

Le plus facile à digérer de tous les aliments!

MACARONI CATELLI
Barilons à la Cie C. M. CATELLI, Limitée, Montréal, pour 100 Barilons GRATUITS.

10¢

"Cascarets" pour nettoyer l'intestin

Dans la maladie, biliosité, mal de tête, constipation, pour acidité, gas d'estomac, mauvaise haleine, rhumes

Nettoyez-vous l'intestin — vous sentirez alors à merveille! Les Cascarets ne vous donnent pas de crampes et ne vous rendent jamais malade. Ils sont aussi splendides pour les enfants constipés, simplement un ou deux Cascarets, de 25 et 50 cents. Dans n'importe quel magasin de pharmacie.



UNE BRILLANTE SAISON

C'est ce que nous promet d'être la saison sociale 1922-23. Brillante par la nature de ses nombreuses réunions—et brillante par les jolies toilettes des dames.

DE PARIS! Quel autre centre que Paris aurait pu concevoir de telles merveilles de couleur et de grâce. Les plus jolies robes deviennent tout à fait enchantées grâce à ces chapelets de perles qui se balancent à chaque mouvement. D'autres sont à patrons merveilleux faits de perles irisées entremêlées de brillants.

DES COUTURIERS AMERICAINS—Magnifiques combinaisons de tissus métalliques et de dentelles: riches robes distinguées de velours panne avec ornements aux épaules et cabochons de perles et brillants—mais nous ne pouvons les décrire toutes. Il vous faut les voir.

A partir de \$35.00

Gants et bas pour assortir parfaitement les toilettes

Notre étalage de mantes de soirée vous intéressera

Holt, Renfrew & Co
Limitée

DODD'S KIDNEY PILLS

FOR ALL KIDNEY DISEASES
RHEUMATISM, BRIGHT'S DISEASE, DIABETES, GRAVEL, ETC.

4087 THE PROPRIETOR

PILULES DODD contre toutes les maladies du rein, diabète, maladie de Bright, diabète, mal de dos.

Feuilleton du "Soleil"

L'EXILEE

Par M. DELLY

No 8

Irène et Renat osèrent alors remuer un peu et commencent à parler d'une voix assurée. Mais leur mère mit bientôt un doigt sur sa bouche en indiquant Karoly du regard. L'enfant s'endormait dans les bras de Myrtyl.

Le prince Mileza entra doucement et s'assit à l'oreiller. Il se réveilla. Il se retourna, emportant l'enfant un peu endormi encore, et qui répétait en adressant à Myrtyl de petits signes de main.

—Je vous aime, Myrtyl. Vous vendrez vous amuser avec moi, vous me direz des histoires. J'aime beaucoup les histoires.

Lorsque la porte se fut refermée sur le prince, le silence régna encore un moment dans le salon. Puis Renat se leva, s'écria brusquement et s'élança au dehors en murmurant:

—Je n'en peux plus!

Irène sortit un mouchoir de baptême et l'appuya contre son front en disant d'une voix dolente:

—J'ai une atroce migraine! C'est une chose horriblement fatigante d'avoir à se surveiller ainsi, quand on sait qu'un mot, un simple mouvement peut être l'objet de critiques sévères, et injustes.

Irène dit cette phrase avec un coup d'œil plein d'effroi vers la porte.

—Voyons, maman, vous n'allez pas supposer que le prince Mileza écoute au trou de la serrure! répliqua la jeune fille avec un petit rire ironique.

—Mais un domestique peut entendre, mon enfant! Et si jamais un mot parviendrait à ses oreilles? Tu ne vois pas assez sur tes paroles, Irène.

—C'est quelquefois plus fort que moi, maman. J'ai des moments de révolte, voyez-vous. Alors, je vais imiter Renat en faisant un petit tour dans le jardin pour me calmer les nerfs. Vous aussi, Myrtyl? dit-elle en voyant la jeune fille se lever.

—Non, je vais faire une prière à la chapelle, Irène.

Une petite lueur ironique et quelque peu méchante passa dans le regard d'Irène. Elle sortit en même temps que Myrtyl, et dans le corridor, posa une seconde sa main sur le bras de sa cousine.

—C'est cela, allez prendre des forces, Myrtyl, car, ou je me trompe fort, vous aurez sans peu à déployer toute votre patience et votre... comment dirais-je? votre humilité devant Karoly vous a en grande faveur.

Or, vous saurez ce qu'il en coûte de posséder la faveur de Karoly.

—Que voulez-vous dire, Irène? dit Myrtyl en la regardant avec surprise.

—Vous le saurez bientôt... et je souhaite charitablement que votre esclavage ne dure pas plus longtemps que le mien.

Elle se mit à rire d'un air moqueur et s'éloigna, laissant Myrtyl stupéfaite et perplexe.

CHAPITRE V

Le lendemain matin, en sortant de la chapelle, Myrtyl trouva à la porte Constance, la femme de chambre parisienne de la comtesse Zolanyi, qui l'informa que sa maîtresse désirait lui parler.

Myrtyl un peu surprise, la suivit jusqu'à l'appartement de la comtesse. Celle-ci était encore couchée. Elle tendit la main à la jeune fille en s'écriant:

—Arrivez vite, enfant! Mon fils vient de m'envoyer un mot... Du reste, je m'y attendais, après ce qui s'est passé hier. Il paraît que l'enfant n'a fait que parler de vous toute la soirée, et ce matin encore, à peine éveillé. Le prince demande donc que vous passiez la matinée et l'après-midi près de son fils.

—Si cela peut faire plaisir au pauvre petit, certainement. Mais j'ai ce matin la leçon de Renat.

La comtesse leva les mains au ciel. —Il s'agit bien de Renat! Karoly vous veut près de lui, le prince Mileza ordonne que nous nous rendions au désir de l'enfant, car le mot "demandeur" signifie pas autre chose sous sa plume ou dans sa bouche, il faut vous mettre cela dans l'idée, Myrtyl. Ni vous ni moi ne sommes laissés libres de refuser. Allez donc vite rejoindre l'enfant. Vous le trouverez dans le parc, près du petit temple grec. Par ordonnance médicale, il passe là toutes ses journées dès que le temps le permet. Emportez un livre, un ouvrage pour lire, ne vous ennuyez pas. Ciel! j'allais oublier! Mon fils demande que vous ne mettiez pas une robe noire, il n'aime pas à voir de couleurs sombres près de l'enfant.

—Mais je ne peux pas... je suis en grand deuil! murmura Myrtyl.

La comtesse eut un geste d'impatience.

—Mettez une robe blanche quand vous irez près de Karoly, vous la quitterez ensuite. Je vous le répète: n'y a pas à discuter une demande ou un désir du prince Mileza. Dépêchez-vous, l'enfant vous attend avec impatience.

Myrtyl regagna sa chambre, elle sortit une robe blanche qu'elle portait à Neuilly. Des larmes lui montèrent aux yeux tandis qu'elle s'en revêtait, au souvenir de celle qui avait toujours voulu la voir habillée ainsi. Elle s'était plié, par affection filiale, à cette exigence puérile et souvent gênante. Aujourd'hui, une autorité étrangère lui imposait la même obligation, et elle venait d'éprouver soudain la très vive sensation de sa position dépendante, en entendant la comtesse lui faire nettement comprendre qu'elle ne pouvait songer seulement à discuter l'ordre dont elle était l'objet.

Cependant, l'âme fière et énergique de Myrtyl ne se serait pas soumise si facilement s'il ne s'était agi d'éviter tout-à-fait une impression désagréable à un enfant malade. Pour un motif de ce genre seulement, elle pouvait faire trêve extérieurement au grand deuil dont son cœur ressentait encore le douloureux brisement.

Une demi-heure plus tard, elle pénétra dans le parc. Elle ne connaissait pas encore le temple grec, dont les jeunes comtesses évitaient soigneusement l'approche. Aussi s'arrêta-t-elle, étonnée, devant la petite merveille qui se dressait tout à coup au fond d'une vaste clairière. Sur le feuillage environnant, le temple de marbre s'élevait, tout blanc, d'une pureté de lignes idéale. A droite, entre les arbres, étincelait l'eau bleue d'un petit lac sur lequel voguaient quelques cygnes.

Au bas des degrés du péristyle, le petit Karoly était étendu sur une chaise longue. A quelques pas de là, Marsa, la servante qui était son ancienne nourrice, travaillait à une broderie. Plus loin, sur un des degrés, était assis un garçonnet d'une dizaine d'années, petit blond à l'air craintif et rêveur, vêtu d'un riche costume hongrois.

Karoly tourna la tête, il aperçut Myrtyl et jeta un cri de joie en tendant les bras vers elle.

—Oh! venez vite, Myrtyl! Je suis si content!

Emue de cette joie enfantine, elle s'assit près de lui, et tendrement, caressa la petite tête qui s'appuyait contre son épaule. Le petit garçon, ravi, répétait:

—Je suis content! Je suis content! Et vous avez une robe blanche! Je n'aime pas le noir, c'est vilain, c'est triste!

Il fallut que Myrtyl lui racontât une histoire. Puis, fatigué, il s'endormit, appuyé contre la jeune fille. Celle-ci, n'osant faire un mouvement dans la crainte de l'éveiller, demeura inactive, en apparence du moins, car intérieurement, elle priait pour les âmes qui l'entouraient, pour ce pauvre petit être si frêle dont la faiblesse et l'affection spontanée faisaient vibrer les instincts de tendresse maternelle, très développés dans son cœur. Les petits enfants du patronage de Neuilly savaient ce qu'il y avait pour eux de douceur, de dévouement, d'amable gaieté chez "la chère mademoiselle Myrtyl", et ce fils de prince, ce petit marquis, l'avait deviné aussitôt dans le seul regard de Myrtyl.

Karoly s'éveilla au moment où apparaissait le maître d'hôtel suivi de plusieurs domestiques portant une table et les éléments d'un couvert. Lorsque le temps était beau, le prince et son fils prenaient leur repas ici, ainsi que Karoly l'apprirent à Myrtyl.

—Et vous allez aussi déjeuner avec nous, Myrtyl, dit l'enfant en lui prenant la main.

—Oh! mais non, mon chéri, cela ne se peut pas! dit-elle vivement. Je déjeune avec votre grand-mère et vos tantes...

—Si, si, je le veux! et papa le voudra aussi, si je lui demande.

—Voyons, soyez raisonnable, mon petit Karoly, dit doucement Myrtyl. Je reviendrais aussitôt après, je vous le promets.

—Eh! d'ailleurs, ne sachant trop si elle avait réussi à persuader l'enfant.

Le meilleur médicament qui soit au monde pour les reins

GIN PILLS
FOR THE KIDNEYS

La comtesse et ses enfants se trouvaient déjà à table, lorsqu'elle entra dans la salle à manger. Irène, tout en l'envoyant du coup d'œil jaloux qui lui était coutumier envers cette trop jolie cousine, demanda inopinément:

—Vous êtes-vous bien amusée, Myrtyl?

—Le devoir est rarement un amusement, répondit Myrtyl avec froideur. J'ai été simplement heureuse de donner un peu de contentement à ce pauvre petit malade.

—Et si vous avez des instincts de sœur de charité, tant mieux pour vous! dit Irène. Ils ne seront pas de trop en la circonstance.

—Mais Irène!... mais, Irène! s'écria la comtesse d'un ton mécontent.

—Eh bien! maman, qu'est-ce que je dis de si terrible? riposta la jeune fille. Myrtyl ne tardera pas à s'apercevoir de la vérité de mes paroles, et peut-être sa belle sérénité ne durera-t-elle pas longtemps. Je vous crois un peu présumptueux, Myrtyl. Nous verrons si vous aurez même une résistance.

Elle jeta un coup d'œil autour d'elle, et voyant que les domestiques étaient en ce moment éloignés, elle se pencha vers Myrtyl.

—Il y a deux ans, c'était sur moi que l'enfant avait jeté son dévolu. Il ne fallait pas que je le quitte de la journée, je devais me plier à tous ses caprices, rire lorsqu'il le voulait, demeurer à d'autres moments de longues heures inactive et immobile. Quand ma mère se préparait à partir pour passer comme de coutume l'hiver à Vienne, le prince déclara que je resterais à l'oreiller, pour tenir compagnie à Karoly. Ce que j'ai pleuré en les voyant tous partir! Mais il fallait paraître gaie devant l'enfant et devant son père, supporter sans broncher une perpétuelle contrainte, un ennui dévorant. Je tombai malade, le prince dut alors me renvoyer à Vienne. Mais il ne m'a

Jamais pardonné cela.

—Il est inutile de décourager d'avance Myrtyl en lui racontant toutes ces choses, dit la comtesse d'un ton désapprobateur. D'ailleurs, elle est peut-être plus patiente que toi.

L'entrée d'un domestique fit changer la conversation. Myrtyl, le déjeuner fini, se dirigea de nouveau vers le temple grec. Karoly l'accompagna, avec les mêmes démonstrations de joie, et il fallut commencer aussitôt une grande partie d'une sorte de jeu d'oie qui passionnait l'enfant. Une troisième partenaire se joignit à lui et à Myrtyl. C'était Miklos, le petit Hongrois, fils d'un ispan du prince, qui était attaché au service et à l'amusement de Karoly.

A suivre

PROTECTION

EN MATIERE DE CUISINE

Le Sel de Table Windsor
Le Plus Pur et le Meilleur
THE CANADIAN SALT CO. LIMITED

Boxe Croisse
Tennis Natation

LA VIE SPORTIVE

Turf Quilles
Billard Base-ball

ON SE DISPUTE A SON SUJET



PLAYFELLOW, le frère de Man O'War, au sujet duquel un litige qui met en émoi les cercles sportifs est soulevé; cette bête fut payée \$115,000 piastres par Harry M. Sinclair qui poursuit son vendeur J. F. Johnson sous prétexte que le pur-sang souffre de l'asthme et de certains défauts cachés.

IL L'EMPORTE

L'assaut de boxe de 10 rounds que devait se livrer à Lévis, hier soir, Kid Mitchell de Québec, et Kid Demers de Trois-Rivières, n'a pas eu lieu. Mitchell a été empêché de remplir son engagement par suite d'une blessure qu'il s'était infligée à la main. Le soldat Jos. Legaré et Dan Harris ont donné une exhibition de 6 rounds pour compenser un peu les spectateurs du désappointement éprouvé.

Une seule bataille fut digne du nom. L'assaut McNaughton-Jos. Kid Demers, de St-Sauveur, a été intéressant à surveiller.

L'Irlandais a mérité d'emblée le verdict, mais Demers a surpris les amateurs par sa magnifique tenue. Le gars de St-Sauveur a fait un progrès vraiment remarquable depuis sa dernière apparition dans l'arène. Pour peu que Demers apprenne à se servir de sa droite avec force et à se protéger plus efficacement la mâchoire, il deviendra un pugiliste redoutable. McNaughton, qui est vif comme le foudre, a dû parfois avoir recours à tout son savoir-faire pour éviter les moulins du Canadien-Français. Demers faillit partir pour le pays des étoiles à deux reprises dans la sixième manche. L'Irish Flash coucha son rival pour neuf secondes au milieu de la ronde, puis il renvoya de nouveau Demers au tapis d'un direct de gauche à la mâchoire. La cloche survint le gars de St-Sauveur, défaillant presque, acculé aux câbles et subissant les attaques de McNaughton.

La farce Zotosko-Boulianne n'aurait pas dû être tolérée. Ces genres de spectacles sont très grossiers, sont préjudiciables au bon renom du sport.

Young Guilmette a défait aux points Young Carpentier. Ce dernier a fait preuve de beaucoup de courage bien que ses notions de boxe soient en raison inverse de son endurance.

A L'HONNEUR

La dernière joute des équipes mixtes a eu lieu hier au Québec Golf Club. Madiano Roy et M. Ivan Bossé ont remporté les honneurs de la journée en défaisant Mlle Laura Thompson et M. Boudreau dans les épreuves réservées aux sexes gauches. Mme Cecil Thompson a gagné la médaille d'argent tandis que Mlle P. Bursall s'est placée en tête dans les concours pour la coupe challenges Web et la médaille de bronze.

IL S'EST RACHETE

Montréal, 17.—Jackie Norman, ex poids-léger de Toronto, maintenant de New-York, a remporté sa deuxième victoire en deux jours, en battant, ici, hier soir, Red Cap Wilson. Après avoir été pratiquement mis hors de combat à la troisième ronde, puis de nouveau à la quatrième, Norman eut un regain de vigueur remarquable et dans les cinq dernières manches se montra supérieur à son adversaire.

Kid Roy, poids léger local, eut l'avantage sur Bobby Watson, d'Australie.

Johnny Rose, de Toronto, a obtenu la décision sur Eddie Milford, un bantam de Chicago.

Armand Vincent, ex-champion provincial poids-léger amateur, passé au professionnalisme, a défait Belling Terry, un autre local, au cours de six rounds pleins d'action.

On a commencé à jouer au hockey à Winnipeg par suite de la présence de la glace artificielle.

EPREUVES ORIGINALES

Montréal, 17.—Spéciale au "Soleil".—Des promoteurs américains sont actuellement ici afin de tenter d'organiser des courses de chiens, un genre de sport que les Anglais appellent le "coursing". Il est peu probable que cette entreprise commence ses opérations cet automne, mais on affirme qu'on se mettra à l'oeuvre de bonne heure le printemps prochain.

Les promoteurs qui sont actuellement à Montréal auraient pour mission de se rendre à Québec et de s'informer s'il serait possible d'obtenir une charte qui leur donnerait droit de conduire leurs courses tout en ayant le privilège d'y installer un pavillon de mutuel. Charles Ringling et Tex Rickard, tous deux de New-York, sont intéressés dans ce mouvement. Des éleveurs américains ont réussi à dresser leurs chiens à faire beaucoup de rapidité sans dévier du cours qui leur a été choisi. On mentionne le nom d'un fameux lévrier du nom de "Ramp" qui fait un quart de mille en 25 secondes.

On dit que plusieurs grandes villes américaines ont déjà bien accueilli ce genre de sport. Les chiens sont placés à la barrière de démarrage, comme aux courses, et ils sont lancés aux trousses du lièvre-camouflagé dont on peut régulariser la rapidité.

LA LISTE S'ALLONGE

Sur cinq combats livrés, le club de tennis "Casino" a remporté ses "cours" à Limonion, sa cinquième victoire contre le "Laval", qu'il a défait par deux dobles contre un. Voici le résultat de la joute:

Adj. Dussault et Marcel Chouinard, (Laval) défont R. Bergeron et L. Pouliot (Casino), par 7-5 et 6-2.

Gérard Lemieux et H. Matte (Casino), défont Ant. Dussault et S. Dussault, (Laval), par 6-3, 1-6 et 6-4.

Alt. Matte et G. Lemieux, (Casino), défont Michel Dussault et Frank Fortier, (Laval), par 6-1 et 6-4.

ENGAGES

Chicago, 16.—Dix-neuf joueurs des ligues mineures ont été retenus lors de l'assemblée annuelle relative à l'embauchement des joueurs pour les circuits majeurs.

Pittsburg: Schwab, Ludington, Mich., Shepard, Aberdeen et John. Sioux Falls, S. D.

Cincinnati: Harris, Charlotte, S. D. New-York Nationals: Catcher Anderson, Beaumont, Texas.

New-York, Indians: Johnson, Aberdeen, S. D.; Lavallée, Worcester, Mass.

Boston Nationals: Padgett, Memphis, Tenn.; Smith, Nouvelle-Orléans, La.; Shreveport, La.; Bagwell, Independence, Iowa; Semehl, Waterbury, Conn.

Brooklyn: J. E. Stewart, Birmingham, Ala.; Hargraves, Pittsfield, Mass.

Washington: Hargrave, New-Haven, Conn.; Knoxville, Tenn.; Beach, Cairo, Ill.

Chicago Nationals: Barrett, Little Rock, Ark.; C. E. Stauffer, Bridgeport, Conn.

INNOVATION

New-York, 17.—Il n'y aura plus, à l'avenir, d'entraînement secret pour les pugilistes qui se battent pour Tex Rickard.

Le promoteur a décidé d'admettre les amateurs au travail préparatoire que font les boxeurs en vue des batailles qu'ils vont livrer.

Le public de la sorte saura quelle est la valeur de l'homme qu'il va voir dans l'arène; les protestations et les critiques seront du coup éliminées ou du moins adoucies à leur plus simple expression.

ECHEC PENIBLE



CE QU'IL EN COUTE

Acheter un championnat de baseball n'est pas chose si aisée que d'aucuns pensent. A la fin de la saison dernière, nous voyons les Giants et les Yankees, dont les équipes ont fait les dépenses les plus effrénées, gagnants des gaudfous dans leurs ligues respectives, mais non pas par des avances bien marquées sur leurs rivaux. Les Giants, mal servis par leur personnel de lanceurs, sont sortis vainqueurs de la lutte les premiers, puis les Yankees, qui pourtant possédaient la plus nombreuse collection d'athlètes professionnels des majeurs n'ont planté leur drapeau qu'à la dernière minute.

S'ils n'avaient pas accompli leur grande invasion de l'Ouest et n'avaient pas pendant ce temps fait preuve d'énergie, les Giants auraient bien pu voir, dans les dernières semaines, le championnat de la Ligue Nationale leur passer sous le nez. Quant aux Yankees, malgré tout l'argent qu'on a déboursé pour eux et malgré toute leur force en ce qui a trait aux billets de banque et aux talons de chèques, leurs soutiens pécuniaires ont eu bien des trances jusque vers la fin de la saison.

AVEC LES OMBRES

Ce soir, la classe "A" ouvrira sa saison de quilles. Quatre parties sont à la cédule. Deux de ces joutes auront lieu à Québec et deux à Lévis sur les allées de la salle Thivierge.

ARRIERE-SAISON

Jamais il ne fut donné aux amateurs d'acheter à plus cher qu'à présent celle offerte, dimanche dernier, par le président du club "kairet", M. Odilon Bédard.

Pour célébrer le championnat de la ligue de croquet dont le club "Laird" a été élu vainqueur, on a organisé aussi de l'occasion d'un concours qui eut lieu entre les membres de ce club, de magnifiques prix furent distribués aux vainqueurs, notamment à M. Lauréat Thivierge, qui sut conserver ses 34 points sur 34 parties jouées. Les différents clubs de la ligue étaient dignement représentés, et la soirée fut des plus intimes.

Le superbe banquet qui couronna la fête fut présidé conjointement, par MM. Eugène Lamontagne, ancien président, et Henri Myrand, ce dernier ayant eu la tâche délicate, en sa qualité de sport averti en fait de croquet, d'inviter l'assemblée par ses magnifiques discours et maintenir l'entrain dès la première minute jusqu'au moment de se séparer.

POUR LEUR TRAVAIL

St-Paul, Minn., 17.—Dix-huit joueurs des Orioles, les maîtres des ligues mineures, recevront chacun environ \$1,000 piastres comme part des recettes de la série avec St-Paul. Les équipiers de ce dernier club empocheront chacun environ \$700.

Les recettes totales pour la série furent de \$63,280.50. Quarante-huit mille sept cent quatre-vingt-onze personnes furent témoins des sept parties jouées dont cinq allèrent à Baltimore et deux à St-Paul. Les Orioles recevront \$19,032.46 et les Saints \$12,088.30. La part de chaque club est de \$11,760.89 tandis que chaque ligue reçoit \$3,069.03. Les dépenses y compris le salaire des arbitres sont de \$1,900.

PIPES

Nous avons l'assortiment de Pipes en Bruyère le plus complet.

A partir de 35c
E. Walling
46 côte de la Montagne

CHEMISES ARROW

COLLETS irrétrécissables. Poignets à Double Durée, Manches de la Longueur Voulue. Ce sont des chemises qui sortent des meilleurs métiers à tisser et des meilleurs ateliers de teinture. Leur fabrication ne laisse rien à désirer.



Copyright 1922
BY C. P. & CO.
OF CAN. LTD.

CLUETT, PEABODY & CO. OF CANADA, LIMITED

ILS NE COMPTENT QUE DES SUCCES



L'EQUIPE DE FOOT-BALL SOCCER DE L'UNIVERSITE DE TORONTO, qui est à faire une tournée triomphale aux Etats-Unis. De droite à gauche: Rangée d'arrière: C.-H. Lucas; M.-G. Evans; W.-G. Grant; H.-E. Wingfield, président. Rangée du centre: R.-S. Wang; B.-I. Johnstone, gérant; N.-T. Johnson; W.-V. Bishop; T.-S. Glower; J.-B. Bickerteth, coach; Rangée du bas: Prof. F.-C.-A. Jean-nedet, prés-hon.; J.-R. Neilson, capt.; L.-G. Eason; H.-J. Greer; H.-E. Spaulding; S. S. Amillie; E. V.-H. Underhill.

SUR UN "FOUL"

Baltimore, Md., 17.—Andy Chaney, de New-York, a gagné sur un "foul" contre Frankie Rice à la sixième manche d'un assaut de 12 rounds. Rice avait, antérieurement, à sa déqualification, frappé bas à trois reprises. Chaney avait eu l'avantage depuis le début.

DES MENACES

New-York, 17.—Tex Rickard a câblé à Maurice Helliers, le gérant de Siki, afin de savoir ce que le Sénégalais avait l'intention de faire.

Le bruit avait couru que Siki n'avait pas l'intention de venir aux Etats-Unis.

"Si le Sénégalais et son gérant ne s'arrêtent pas, ainsi qu'ils l'ont dit, a-t-il dit Rickard, je certifie que Siki ne se battra jamais en Amérique si je puis l'en empêcher."

LES JEUNES

Le club St-Georges a remporté dimanche une brillante victoire en battant le Laval de Limonion par le score de 3 à 2 dans une intéressante partie de base-ball.



IL VOUS FAUT AU MOINS UN DE CES COMPLETS

VOTRE garde-robe ne sera pas complète sans un complet d'automne de la Marque "Society". Le style que vous vous attendez d'avoir et de bons tissus exceptionnels à choisir. Nous tenons particulièrement à vous montrer le nouveau que comportent les tissus double service—un choix de ce qu'il y a de plus beau en fait de lainages domestiques et worsteds. Ce sont là le meilleur de ce que l'adresse puisse produire et qu'on puisse se procurer avec de l'argent.

Holt, Renshaw & Co.
Lévis

DANS LE GIRON

Victoria, 17.—Frank Frederickson, l'ex-capitaine des Falcons de Winnipeg, et depuis deux ans le joueur de centre du Victoria dans la ligue du Pacifique, a apposé sa signature à un contrat local pour la prochaine saison.

ENCORE UN SUCCES

Le club de base-ball Impérial, de Lévis, a remporté de nouveau une victoire sur le club St-Viateur, de Lauzon, par un score de 16 à 0.

Albert Paquet, l'étoile du Napoléon, a retiré 13 hommes au bâton.

VAINQUEUR

Le club de base-ball Victoria a défait le club St-Louis du collège St-Joseph de Lauzon, par un score de 16 à 9. La partie fut très contestée. Mais les collégiens à la fin furent obligés de fléchir devant le travail des hommes du Victoria. Rosaire Bissouette a fait un coup de circuit.

LA PALME LUI RESTE

La coupe du club de golf de l'île d'Orléans a été méritée dimanche, par M. Alfred Jolicoeur qui a disposé de son rival le docteur Charles Vézina, dans la finale du tournoi de golf disputé sur les "greens" de l'île.

Le champion a conservé un total de 77 points contre 83 pour son adversaire malheureux. Le vainqueur a fait preuve d'habileté et d'une maîtrise superbe.

DEFI

Le club de Base-Ball "ATHLETIQUE" lance un défi à tout club du Canada, principalement au Old City, au Limonion, au Côte St-Paul, et aux Jeunes Libéraux pour une partie qui devra avoir lieu dimanche le 22 courant sur son terrain.

S. V. P. répondre par la voie de ce journal ou adresser toute correspondance à Elodie Dumont, 31 rue Corinne, Québec.

La Vie
a du
Bon.

Il l'a enfin
Trouvé

Un
Vraiment bon
Cigare à



Le clou
d'Aluminium
garantit son
authenticité

Rockley Tobacco Co. Limited

CHECK CIGARE

"Vaut Son Pesant d'Or"

L'IMMEUBLE DE LA GARDE INDEPENDANTE

Il sera reconstruit, si l'on suit les décisions prises hier soir, et, pour ce faire, on prélèvera \$25,000

COMITE FORME

Le Comité des Citoyens, de St-Roch, a décidé de reconstruire l'immeuble de la Garde Indépendante. A cette assemblée qui fut présidée par M. J.-H. Levesque, vice-président, assistaient M. l'abbé U. Couture, MM. Jos. Picard, l'échevin J. Emond, Jules Gauvin, F.-X.-O. Pouliot, W. Létourneau, J. Simard, G. Lefebvre, Dr P.-V. Maréchal, J.-M. Guérin, J.-A. Marier, J.-T. Langlois, R. Martineau, Art. Parent, J.-E. Jalbert, Léo Gagnon, Alf. Crowe, J. Brown, R. Boulet et J.-E.-A. Pin.

Après l'adoption des procès-verbaux, on s'occupa du rapport du sous-comité recommandant la reconstruction de l'immeuble de la Garde Champlain sur le site actuel. Près de la moitié de l'assemblée a voté en faveur de la proposition.

Le comité chargé de l'organisation de la souscription dans Saint-Roch se compose de MM. Nap. Drouin, Jos. Picard, J.-H. Levesque, F.-X.-O. Pouliot, J.-A. Marier, Art. Parent, l'échevin Jos. Emond, J. Simard, Jules Gauvin, Geo. Brown, Wilf. Létourneau, J.-E.-A. Pin.

M. R. Lagueux et M. l'abbé U. Couture ont aussi pris part à la discussion. Le soir, à 8 h., il y aura, à la paroisse du Sacrement, une importante réunion de ce comité.

Tous ceux qui ont pris part à la discussion soulevée par le rapport du sous-comité recommandant la reconstruction de l'immeuble de la Garde Champlain, ont admis et reconnu la nécessité d'une œuvre de jeunes gens de la paroisse et d'un immeuble pour l'hébergement convenablement. La paroisse Saint-Roch se doit à elle-même, a-t-on déclaré, d'avoir son Oeuvre de Jeunesse tout comme les autres paroisses. On a même exprimé des opinions sur ce que devrait être cette œuvre de jeunes gens qui réunirait par exemple, la Garde Champlain, le Cercle dramatique Champlain, et autres groupements avec chacun sa mission spéciale comme les autres œuvres de jeunes gens qui font tant de bien.

On s'occupera de faire préparer des plans, par un architecte d'un tel édifice afin que le public ait une idée de ce que sera ce "chez soi" de l'Oeuvre de Jeunesse.

HONNEUR AU MERITE

Miles Lydia Chandonnet et Alice Mariel, institutrices de Saint-Pierre-Baptiste, comté de Mégantic, viennent de recevoir chacune une prime de \$20.00, de l'Instruction publique. Cette somme leur fut remise par l'inspecteur des écoles, M. J.-C. Beaudet, pour leur succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

Mlle Blanche Harvey, institutrice à l'île-aux-Coudres, vient de recevoir par l'entremise de M. l'inspecteur Millet la somme de vingt piastres (\$20.00) en récompense de ses succès dans l'enseignement. Nos sincères félicitations.

La République de Colombie a une superficie de 226,551 milles carrés.

Les bagnes de la Guyane Française ont une population de condamnés et de déportés se chiffrant à 10,000 individus.

LES ELECTIONS D'AUSTRALIE

(Suite de la page 1)
A vrai dire, M. Hughes, s'étant maintenu au pouvoir, comme premier ministre, pendant une période-record de sept années, se sent mal à l'aise. Ce ne sont pas ses vieux ennemis du parti ouvrier qui seront ses plus formidables adversaires dans la lutte prochaine, car ce parti a rarement été davantage dans le marasme; mais c'est une coalition des intérêts citadins et ruraux, ces derniers sont représentés par la section libérale des Nationalistes, qui a fusionné en 1917 avec les Travailleurs, partisans de la conscription, pour former le nouveau parti qui n'a cessé de tenir les rênes du gouvernement depuis cette époque. Parmi les libéraux du Parlement et les riches organisations qui le soutiennent, de l'extérieur, il se manifeste un sentiment de plus en plus fort, en faveur d'une rupture avec le parti nationaliste, d'un retour au libéralisme et par suite d'une renonciation à ces principes laborites qui ont été insérés dans le programme nationaliste comme partie d'un projet de compromis, au moment de la fusion. M. Watt a déclaré franchement qu'il est en faveur d'une politique de ce genre, et, si après les élections, on apercevait d'un état incertain des partis, il se pourrait très bien qu'une fusion se fût entre les libéraux et le parti des Fermiers. La chute de M. Hughes et de ses anciens partisans du parti ouvrier n'est pas improbable.

M. Hughes n'a pas eu de chance; il a déçu les maintes sections de l'électorat du Commonwealth. Victoria lui en veut, à cause de sa détermination évidente de respecter un contrat conclu au temps de la Fédération, de transporter le siège du gouvernement à Canberra, la capitale fédérale dont on a fait choix; ceci, Victoria, qui loge actuellement l'administration fédérale à

Melbourne, affecte de le regarder comme la plus grossière des extravagances; les manufacturiers de confitures de Victoria et de Tasmanie ont du ressentiment contre M. Hughes, en raison de la proposition qu'il a faite de renouveler l'entente, concernant le sucre à prix élevé, avec les manufacturiers de sucre du Queensland; les hommes d'affaires de l'ouest Australien se raillent de ce qu'ils considèrent comme les conditions approuvées du contrat fédéral, car elles font tort à cet Etat éloigné et un certain nombre d'entre eux parlent de désigner des candidats qui s'engageront à travailler à la rupture; les libéraux du Sud Australien, soutenus par le premier ministre de l'Etat (sir Henry Barwell), sont déterminés à opposer leurs propres candidats aux nationalistes, issus du parti ouvrier, même dans les districts où cette section du parti a, en ce moment, des membres siégeant.

Il faut ajouter à toutes les menaces dirigées contre le maintien au pouvoir de M. Hughes, l'opposition, importante à l'insistance du premier ministre relativement à la conservation de la ligne de vapeurs du gouvernement du Commonwealth. A cette insistance est attribuée la négligence intentionnelle des lignes de la Conférence, en ce qui concerne les besoins de l'Australie; on lui attribue aussi, le déplorable fiasco qui a été le résultat, il y a environ deux ans, de l'administration défectueuse de l'entreprise des War service Homes pour les anciens soldats, ce qui avait surtout pour cause un choix bien maladroît d'officiers responsables. Pour couronner le tout, il y a une discussion opiniâtre entre le Commonwealth et certains des Etats, au sujet de l'unification projetée des larges des voies ferrées.

(Suite à la page 9)

Le Comité des Citoyens, de St-Roch, a décidé de reconstruire l'immeuble de la Garde Indépendante. A cette assemblée qui fut présidée par M. J.-H. Levesque, vice-président, assistaient M. l'abbé U. Couture, MM. Jos. Picard, l'échevin J. Emond, Jules Gauvin, F.-X.-O. Pouliot, W. Létourneau, J. Simard, G. Lefebvre, Dr P.-V. Maréchal, J.-M. Guérin, J.-A. Marier, J.-T. Langlois, R. Martineau, Art. Parent, J.-E. Jalbert, Léo Gagnon, Alf. Crowe, J. Brown, R. Boulet et J.-E.-A. Pin.

Après l'adoption des procès-verbaux, on s'occupa du rapport du sous-comité recommandant la reconstruction de l'immeuble de la Garde Champlain sur le site actuel. Près de la moitié de l'assemblée a voté en faveur de la proposition.

Le comité chargé de l'organisation de la souscription dans Saint-Roch se compose de MM. Nap. Drouin, Jos. Picard, J.-H. Levesque, F.-X.-O. Pouliot, J.-A. Marier, Art. Parent, l'échevin Jos. Emond, J. Simard, Jules Gauvin, Geo. Brown, Wilf. Létourneau, J.-E.-A. Pin.

M. R. Lagueux et M. l'abbé U. Couture ont aussi pris part à la discussion. Le soir, à 8 h., il y aura, à la paroisse du Sacrement, une importante réunion de ce comité.

Tous ceux qui ont pris part à la discussion soulevée par le rapport du sous-comité recommandant la reconstruction de l'immeuble de la Garde Champlain, ont admis et reconnu la nécessité d'une œuvre de jeunes gens de la paroisse et d'un immeuble pour l'hébergement convenablement. La paroisse Saint-Roch se doit à elle-même, a-t-on déclaré, d'avoir son Oeuvre de Jeunesse tout comme les autres paroisses. On a même exprimé des opinions sur ce que devrait être cette œuvre de jeunes gens qui réunirait par exemple, la Garde Champlain, le Cercle dramatique Champlain, et autres groupements avec chacun sa mission spéciale comme les autres œuvres de jeunes gens qui font tant de bien.

On s'occupera de faire préparer des plans, par un architecte d'un tel édifice afin que le public ait une idée de ce que sera ce "chez soi" de l'Oeuvre de Jeunesse.

COLUMBIA

CIGARROS



10 pour 25¢

SPECIALS



HUILE ELECTRIQUE DU DR. THOMAS
UN AMI DE LA MAISON

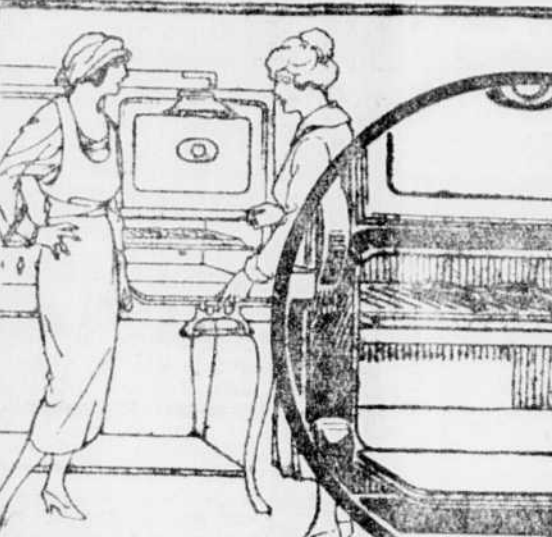
Le Thé Le Meilleur

est après tout le moins coûteux.



Le breuvage économique—qui donne plus de tasses par livre.

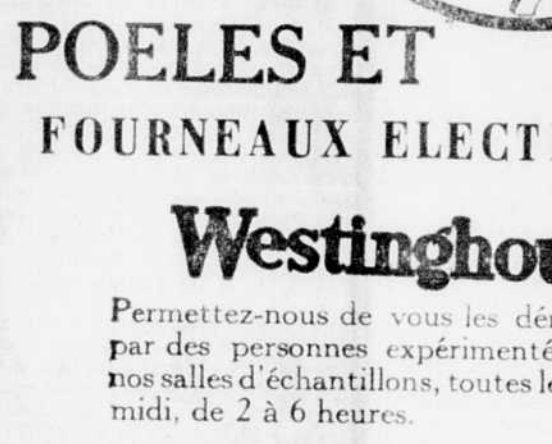
CHASE & SANBORN, Montréal.



POELES ET FOURNEAUX ELECTRIQUES

Westinghouse

Permettez-nous de vous les démontrer par des personnes expérimentées dans nos salles d'échantillons, toutes les après-midi, de 2 à 6 heures.



MECHANICS SUPPLY CO. LIMITED

80-90 RUE ST-PAUL QUEBEC

UNE CHIRURGIE DANS UNE BOITE DE DEUX POUCE



Zam Buk

Sans égale pour les AFFECTIONS DE LA PEAU



La vapeur

Laporte Martin Ltée, Montréal
Soleils Dépositaires Province de Québec

3 COPIES DE MUSIQUE POUR 35c

Cette musique vaut de 35c à 50c la copie, mais afin de faire place à notre nouvel assortiment, nous allons les écouler à raison de 3 pour 35c. Plusieurs de ces morceaux contiennent de 5 à 7 pages de musique. Pour commandes par la poste, veuillez ajouter un sou extra par copie pour frais de transport. Nous n'échangerons pas la musique vendue telle que demandée. Voici un aperçu des titres:

- "Dans tes yeux, par Walduetel,
- "A Southern Dream" valse par Lincoln,
- "Alameda" valse, par Lincoln,
- "Ripples of the Alleghenies" galop de concert par Lincoln,
- "A Rural Festival" (Barn dance) par Losey,
- "Smiles then Kisses" valse, par Ancliffe,
- "Douth South", fantaisie par Myddleton,
- "Waltz Beautiful" par Tice,
- "Moss Rose, gavotte, par Lincoln,
- "Alabama Moon", valse par Green,
- "A Dream of the South", valse, par Lincoln.

TROIS DE N'IMPORTE QUEL POUR

35c



CHAPEAUX IMPORTES POUR DAMES

Grande FORME turban pour dames, calotte en peluche bleu marine et rebord en velours de soie bleu marine, garnie avec grande boucle en ruban cordé bleu marine et ornement de fantaisie argent. Prix

\$20.00

FORME Napoléon pour dames, calotte en velours de soie noir et rebord en drap rose et argent, garnie avec roses de couleurs et voile noir, à patron. Prix

\$22.50

FORME moyenne pour dames, genre canotier, en drap castor noir, garnie avec pompon en plumes d'autruche violettes et henna. Prix

\$24.50

UN SPECIAL EN SEMELLES POUR DEDANS DES CHAUSSURES

Beaucoup de gens qui portent des chaussures à semelles fines ont froid aux pieds à cette saison de l'année. Les semelles que nous offrons protègent contre cette sensation de froid.

SEMELLES en liège et crin, ou liège et flanelle. Ces semelles se vendent régulièrement 15c et 20c., la paire. Nous allons les vendre à beaucoup meilleur marché. Nous les avons en pointures 6 à 10 pour hommes. Spécial, la paire. **9c**

DEMAIN EST LA DERNIERE JOURNEE

pour prendre avantage de notre vente spéciale de trois jours dans les p piers tenture.

Ces papiers sont en 11 patrons différents, tous appropriés pour n'importe quel appartement. Ces papiers sont fabriqués pour détailler à 25c et 35c, le rouleau simple, mais comme nous les avons achetés à prix spécial, nous sommes en position de les offrir pour, le rouleau simple. **15c**

Nous avons aussi un lot de bordures appareillant ces papiers, lesquelles valent 12c et 15c, la verge double. Nous allons les écouler pour, la verge **3c**

LA COMPAGNIE PAQUET

LIMITÉE.

DIVISION DU DETAIL - - - - - 157-173 RUE ST-JOSEPH

LEVIS

Le navire "Hford" est arrivé à Lévis, hier, avec un chargement de charbon pour la compagnie des chemins de fer nationaux. Il est accosté au quai du gouvernement.

Il va mieux. M. Geo. T. Davie, de Lauzon, qui est à l'hôpital Jeffery Hale, à Québec, souffrant de fièvre, a pris un mieux sensible depuis quelques jours.

Au chantier Daple, à Lauzon, le navire "Mapleton", qui était entré dans l'ancienne cale sèche de Lauzon pour y subir des réparations, en est sorti samedi dernier. Il sera remplacé vers la fin de la semaine par le navire "Essex County".

Le navire "Savoy" est entré, la semaine dernière, dans la nouvelle cale sèche de Lauzon pour subir des réparations à sa coque.

Les navires "Rapid Prince" et "Rapid King", de la Canada Steamship Lines, actuellement dans la nouvelle cale sèche de Lauzon, en sortiront vers la fin de cette semaine.

La bénédiction d'une statue. Une imposante cérémonie religieuse a lieu hier après-midi, à 3 heures, dans la chapelle de la paroisse de Lévis, à l'occasion de la bénédiction d'une statue du Sacré-Cœur. M. l'abbé H. Bernier, curé de la paroisse, a officié à cette cérémonie et M. l'abbé Giguère, aumônier du couvent de Lévis, a officié au Salut du Sacré-Cœur. Cette statue est un don fait à la communauté par une personne généreuse.

Le prédicateur de la retraite. Le prédicateur des exercices de la retraite des jeunes filles de Lévis, à l'église Notre-Dame, est le R. P. Thurotte, de l'Ordre des Dominicains. Il y a un sermon le matin, après la messe de 8 h. 30, et le soir, à 7 h. 15, tous les jours. La clôture de la retraite sera faite dimanche prochain.

Comité général à Lauzon. Les membres du conseil de ville de Lauzon, auront une assemblée de comité général jeudi soir, à 8 heures, dans la salle de l'hôtel de ville. Plusieurs questions importantes seront discutées. Il y aura probablement une séance du conseil la semaine prochaine.

Le eue des Artisans à St-David. Le grand eue, organisé par les membres du Syndicat de St-David-de-l'Anverserie, de la Société des Artisans Canadiens-Français, aura lieu demain soir, à 8 h., dans la salle du conseil de la paroisse. De nombreux et riches prix seront distribués aux heureux gagnants.

La L. C. R. reçoit les moteurs de ses chars. La compagnie des Trains Électriques de Lévis a commencé à recevoir les moteurs pour ses balayeurs et ses chariots. Comme on attend ces voitures vers la fin de ce mois ou au commencement de novembre prochain, ces moteurs ont été transportés à la remise temporaire des trains rue Fraser et des arrivées des balayeurs et chariots on les mettra en place.

Des ouvriers ont commencé à enlever la brique des anciens murs de la remise et celle qui peut encore servir au transport à l'entree du quartier St-Laurent, où sera construite la nouvelle remise.

Feu Achille Caron. Les funérailles de M. Achille Caron, dont nous avons annoncé le décès hier, auront lieu jeudi matin, à 9 heures à l'église Notre-Dame et l'inhumation sera faite dans le cimetière Mont-Marie.

Méfiez-vous du MAL DE GORGE. PEPS votre meilleur sauveur de la gorge étant "la voix" qui mène aux poumons, vous devriez prendre des Peps dès qu'elle devient tendre, endolorie ou enflammée.

Les Peps sont la merveilleuse médecine curative et germicide que vous aspirez de ces plaques tachées, se dissolvant, qui descendent par les passages d'air et qui pénètrent dans tous les coins et recoins des bronches et des poumons. Les Peps soulagent vite la douleur et l'irritation. Ils exterminent l'affection des germes renforcement et protègent la gorge et les tubes bronchiaux, et préviennent le développement de la toux d'hiver, de la bronchite et de l'asthme.

Les Peps sont les plus sûrs pour les enfants et les adultes. Ils ne contiennent ni opium, chlorure ni autres drogues. Ils sont tout à fait inoffensifs et produisent un effet calmant qui assouplit la gorge et qui on trouve dans les tablettes com-munes.

Oh! les hommes. C'est pourtant pour les hommes que notre rayon des confectons offre des paletots et complets à des conditions exceptionnelles avec un billet pour l'auto avec chaque montant de \$1.00. MYRAND & POULIOT (limitée).

ST-SAUVEUR

Chemin de la Croix. Demain soir, le comité du Sacré-Cœur fera le chemin de la Croix, à l'église paroissiale.

Visite de la paroisse. Les Pères de la cure continuant, cette semaine, la visite paroissiale. Ils visitent les rue Bagot, Morin, Sauvageau, Lévesque, St-François, Vaudreuil et Joliette.

Funérailles. Ce matin, ont eu lieu les funérailles de dame Alexina Pehette, épouse de M. Art. Drouin.

En plus des parents et amis on remarquait une délégation des Dames de la Ste-Famille.

Les mission. En mission, PP. Hénault et Lelièvre, O. M. I., sont à Acton-Vale, où ils préchent une retraite.

Soirée d'anniversaire. Le Cercle des Jeunes Libéraux Eor, organise une fête intime à l'occasion du anniversaire de fondation du Cercle.

La fête aura lieu aux salles du Cercle, 336 rue Arago.

Réjouissances nocturnes. Depuis quelque temps on se plaint que des jeunes gens visitent durant la nuit les cours et les hangars des citoyens. Vers 2 h. 30 lundi matin M. A.-E. Laliberté qui revenait de la campagne en auto, a aperçu trois jeunes gens qui sortaient d'une cour de la rue Hermine les bras remplis de divers objets. L'un d'eux avait un chaudron.

Un gros succès. Le premier eue du Comité d'organisation de l'œuvre de Jeunes à qui a eu lieu, hier soir, à la salle St-Pierre, a été couronné d'un succès qui dépasse tout ce qu'on pouvait espérer.

Les concurrents étaient nombreux et les prix qui furent distribués nombreux et de bonne valeur.

M. Art. Paquet, M.P.P., a présidé avec toute l'expérience qu'on lui connaît.

Le Choeur St-Louis. Cette vaillante association musicale organise pour demain soir, un concert-boucané et une fête aux huttes. C'est dans l'immeuble de la Québec Fruit, 112 rue Dalhousie, que cette fête aura lieu.

ST-QUENTIN (RESTIGOUCHE)

Funérailles de Mme Robert Linch, née Laura Mercure. Toujours la mort est une visiteuse importune, mais combien plus encore quand elle s'attaque à une personne tant aimée. Le deuil plane alors sur la paroisse entière et la tristesse régnait dans toutes les demeures, celle qu'il a plu au ciel de nous enlever, était en effet dans la force de l'âge, 52 ans. Douce d'un caractère tendre et dévoué, n'a se bornant jamais à secourir tous ceux qui l'approchaient, elle a largement contribué au progrès de la paroisse, car elle était toujours chez elle, présidente dans toutes nos sociétés. Dans l'épreuve qui afflige la famille, qu'il nous soit permis d'imposer silence à notre douleur pour offrir à la famille Linch, au nom de tous les paroissiens nous leur souhaitons courage dans l'épreuve, qui vient de les frapper, résignation dans le malheur, confiance dans la miséricorde divine.

Les funérailles ont lieu mercredi matin à dix heures. L'église avait revêtu sa grande parure de deuil et un choeur nombreux exécuta la Messe des Morts. La levée du corps fut faite par l'abbé Martin. Au service M. l'abbé Linch officia assisté des abbés Martin, curé de la paroisse, et l'abbé Thibault, de Kedgewick, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Pehette précédait le cercueil avec le drapeau des Artisans Canadiens. Les porteurs étaient MM. J.-M. Michaud, Jos. Michaud, Gaudiose Chouinard, Elise Lausier, Ulrie Gagnon, Jos. Chouinard.

Un grand nombre de parents et d'amis étaient venus rendre un dernier hommage à cette chère disparue. Les membres de la famille éprouvée ont reçu de nombreux témoignages de sympathie. Aux funérailles on remarquait : M. et Mme Alfred Rivard, de St-Léonard ; M. Epiphane Nadeau, M. et Mme Laurent Parent, Mme veuve Charles Cyr, M. et Mme J.-J. Roy, de Campbellton ; M. Hervé Calder, M. Stewart, M. Bil. Richard, J. Richard, M. G. Griffin, de Ste-Rose ; M. D. Lévesque, de St-Jacques ; De la paroisse : M. et Mme Dr J.-A. Dubé, P. Jean, M. et Mme J. Bouchard, M. et Mme P. Arsenault, B. Somner, V. Cormier, J. Violette, A. Violette, E. Dufour, J.-B. Chouinard, L. Gaudin, L. Ouellet, E. Fournier. Ces messieurs étaient accompagnés de leurs femmes.

De Kedgewick : M. et Mme Léonard Martin, M. et Mme Abel Arsenault, M. et Mme André Savoy, la famille Leroche, M. et Mme Ben. Poirer.

Divers. M. Narcisse Pellerin est à reconstruire son moulin à seie, les portes seront ouvertes dans quelques jours.

Baptêmes. J.-Léo, enfant de M. et Mme Michel Bernier, Parrain et marraine, M. et Mme Louis Lohel.

J.-René, enfant de M. et Mme Thomas Arbour, Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Sirois.

M.-Lianna, enfant de M. et Mme Albert Poirer, Parrain et marraine, M. et Mme Léon Bouchard.

J.-Gérard, enfant de M. et Mme Japhet Poirer, Parrain et marraine, M. et Mme Belone Ouellet.

J.-Alcide, enfant de M. et Mme Cyrien Mignault, Parrain et marraine, M. et Mme Léon Chouinard.

M. Blanche, enfant de M. et Mme Japhet Poirer, Parrain et marraine, M. et Mme Belone Ouellet.

M. William Philip Chapman, président de la "Live Stock Traders Association of Great Britain, Limited", annonce que la Grande-Bretagne importera la plus grande partie de l'excellent du bétail canadien, soit 120,000 têtes annuellement, quand l'embargo sera définitivement levé.

ST-FABIEN

DE RIMOUSKI

Mariage. Mercredi dernier, M. Alphonse Belzile, conduisant à l'autel Mlle Elise Bouvaine, ayant pour témoins respectifs : MM. Fortunat Belzile et William Bellevue, pères des deux époux. L'église était ornée de ses plus belles fleurs, et pendant la messe chantée par M. l'abbé J. Médard Belzile, un joli programme fut exécuté au choeur de l'orgue sous la direction de M. J.-O. Béanger, organiste.

On annonce pour la semaine prochaine les mariages de Mlle Yvonne Gagné à M. J.-Adolphe Michaud, du Rie, et de Mlle Diana Dohet, également de Rie à M. J. Gagné. A tous nos meilleurs vœux de bonheur.

—MM. Charles et Emilie Morin, partis depuis une quinzaine, passeront l'hiver aux États-Unis.

M. et Mme J.-A. Plourde, de Rivière-du-Loup, Mlle Marie-Anne Rochefort et Boulanger, de Ladève, M. et Mme J.-L. Beauchêne, de Rimouski, ainsi que M. et Mme J.-F. Coulombe, de St-Mois, étaient dernièrement de passage parmi nous.

M. et Mme J.-F. Coulombe, mariés à St-Mois le 20 septembre dernier, étaient de retour d'un voyage de nocces aux États-Unis.

Décès. La semaine dernière avaient lieu en notre église les funérailles de Mme Rodolphe Rioux.

—Au milieu d'une foule nombreuse et sympathique, avaient lieu ces jours derniers, les funérailles de Mme J.-A. Gendron, opticien, bijoutier de cette paroisse. Mme Gendron, née Amélie Côté, était la fille de M. J.-R. Côté, télégraphiste, elle était âgée de 26 ans. Étaient porteurs : MM. J.-E. Gagnon, N. P. J.-O. Bélanger, J.-F. Fournier, J.-Chs Coulombe, J. Omon et J.-E. Bellevue, Mme J.-E. Gagnon, N. P. J.-Chs Coulombe, J. Omon, J.-F. Bellevue, portaient les coins du poêle. Aux familles en deuil, nous offrons l'expression de notre plus vive sympathie.

On prétend que les Turcs sont des barbares. C'est fort possible. Cependant, dans la généralité, ils sont honnêtes et francs, ce qui est la marque d'une civilisation avancée. Les Occidentaux et parmi eux les Anglo-Saxons, peuvent-ils en dire autant?

Dans une société vraiment policée, la justice et la charité devraient être les deux grandes lois, et tout devrait leur être subordonné. Est-ce bien ce que nous voyons dans notre société moderne actuelle?

CONTRACTER LE RHUME N'EST PAS UN ACCIDENT. C'est payer pour avoir négligé les règles de santé.

Prenez de la Father John's Medicine. Quand vous contractez le rhume vous êtes porté à croire que la chose est accidentelle, que vous vous êtes assés dans un courant d'air ou que vous avez une autre personne qui vous l'a donné. Ce n'est là que la moitié de la vérité. Le vrai fait est que le rhume est le signe d'une négligence des règles communes de santé. Vous vous êtes laissé devenir trop fatigué, affaibli et épuisé. Vous vous êtes laissé amolir, éteindre votre force de résistance. Les germes du rhume, qui rôdent tout le temps dans l'air, trouvent en vous une porte facile. Vous pouvez maintenir votre force de résistance aux rhumes, toux et autres affections semblables en prenant de la Father John's Medicine qui crée de la force et de la santé à la fois. Si vous vous êtes déjà laissé contracter le rhume, commencez à vous traiter tout de suite avec de la Father John's Medicine. Non seulement elle chassera le rhume mais elle créera de la nouvelle force avec laquelle combattre les futures attaques.

Pourquoi Avoir l'Estomac Sur? Les Tablettes Stuart à Dyspepsie après les repas assurent un estomac doux libre de tout malaise dyspeptique.

Vous avez probablement fait l'expérience de vous voir l'estomac arde et rempli de gaz et rien à porter pour lui donner du soulagement. Et au bout de deux ou trois jours vous en avez assez. Il a fallu ce soulagement à l'estomac pour se remettre naturellement. Mais pourquoi s'exposer à cette misère? Si vous prenez une ou deux Tablettes Stuart à Dyspepsie après avoir mangé, vous pourrez vous faire servir du pâté et du fromage, légumes, fèves cuites, "steak" et oignons frits, saucisses, et le reste, trois par jour, et ne pas avoir l'estomac arde par les gaz, flatulences, trop-plein, tristesse et le malaise qui provient de l'alourdissement de la digestion. La raison c'est que ces tablettes fournissent à l'estomac un effet alcalin qui neutralise l'acidité, équilibre l'estomac se calme et se repose. Si vous craignez d'être un dyspeptique chronique et si vous avez peur de manger, procurez-vous à la pharmacie une boîte de 60 cts de Tablettes Stuart à Dyspepsie et remettez-vous à manger comme il faut.

ST-ROCH

La Garde Champlain. Il aura, demain soir, exercices militaires pour tous les membres de la Garde Champlain.

Prédicateur. C'est le R. P. Georges, auditeur, qui prêchera la retraite des dames de la paroisse.

Frappé par une voiture. Vers 8 h., hier soir, un vieillard, Wm. Grenier, a été frappé par une voiture conduite par deux individus en état d'ivresse, à l'angle des rues de la Couronne et du Roi. Le vieillard n'a reçu que de légères contusions à la figure.

Une alerte. Les pompiers ont été appelés, hier après-midi, sur la rue de la Reine, sur demande téléphonique, au No 272, où les ramoneurs étaient occupés à faire le nettoyage de la cheminée.

Les pompiers, dont les services n'étaient pas nécessaires, retourneront au poste.

ROYAL YEAST CAKES



Produit Canadien

Le Levure "Royal" voit sa popularité grandir chaque jour comme restauratrice de la santé. C'est un aliment et non un médicament. Elle fournit les vitamines qui peuvent faire défaut au régime d'alimentation. La Levure "Royal" est éminemment bienfaisante lorsque l'organisme semble épuisé. La Levure "Royal" abonde en vitamines c'est la source la plus riche qui soit connue, et absorbée par l'organisme, elle a la propriété d'agir comme agent thérapeutique. Les Pains de Levure "Royal" se recommandent par leur pureté et par leur qualités nutritives. Cette levure est la plus pure, la plus efficace et la plus économique qui soit en vente.

Deux à quatre Pains de Levure "Royal", pris chaque jour, accompliront des merveilles. On peut facilement préparer en une seule fois la quantité nécessaire pour les besoins de la journée, dans la proportion d'un verre d'eau tiède et d'une cuillerée à thé de sucre pour chaque pain de levure. Laissez tremper toute la nuit dans un endroit modérément chaud. Le matin, remuez avec une spatule, versez le liquide. Mettez-le dans la glacière ou dans tout autre endroit frais, et buvez à intervalles voulus, durant la journée.

Ecrivez pour avoir la brochure: "De l'influence de la Levure "Royal" sur la Santé", elle sera envoyée gratuitement à l'adresse indiquée.

E.W. GILLET COMPANY LIMITED
WINNIPEG, TORONTO, CANADA, MONTREAL.

M. THIBAUDEAU SUCCEDEA AU Dr A.-A. LANTIER

Il l'emporte sur son adversaire, M. François Bourret, à l'élection d'hier, par une majorité de 124.

COMMENTAIRES

L'élection partielle pour le choix d'un successeur au Dr Lantier, comme représentant du quartier Champlain au conseil de ville, siège No 2, s'est terminée hier soir à 5 heures, par la victoire du Dr J.-E. Thibaudau, élu sur son adversaire, M. François Bourret, négociant de la rue St-Paul.

La majorité officielle du Dr Thibaudau est de 124, mais en tenant compte du nombre des votes exprimés au cours de la journée d'hier, soit 1002 sur un total de 1915 que contenaient les listes, cinquante pour cent des électeurs seulement sont allés porter leurs votes aux urnes.

La voix s'est divisée comme suit: Thibaudau, 563; Bourret, 439.

Un premier rapport, celui du poll No 12, Petit Champlain, donna une majorité de 5 à M. Thibaudau, puis ce fut ensuite celui du poll de la rue Ste-Elisabeth, où M. Thibaudau, avec une pluralité de 27. Dès lors, pour ceux qui avaient été mêlés à la lutte de près, il était admis, même par les partisans de M. Bourret, que le vote serait très contesté.

Malgré l'apathie des électeurs du quartier, on portait un intérêt assez considérable au résultat de cette élection qui a été probablement l'une des plus intéressantes de la municipalité. Aucun incident ne s'est produit dans toute la journée.

Le résultat du vote fut donné à l'hôtel de ville, au bureau du greffier de la ville, M. H.-J.-B. Chouinard, qui noma le vote la loi, lorsqu'il s'agit d'une élection partielle, proclame le nouvel élu tout de suite.

Les rapports n'ont pas tardé et après ceux de la rue Ste-Elisabeth et du Petit Champlain qui assuraient déjà une majorité facile sur le Dr Thibaudau, ce fut celui de la rue Couillard qui portait sa majorité à 54.

A partir de ce moment, le résultat ne fit plus de doute et l'on procéda à la victoire au Dr Thibaudau.

JACQUES-CARTIER

Rente des banes. Les locataires des banes des galeries sont priés de prendre note que la rente est payable durant le mois d'octobre. On perçoit, à la suscription, des rentes de 2 à 6 h. et jusqu'à 30 du courant.

La Garde Jac.-Cartier. Il y aura demain soir, exercices militaires pour les Cadets et la Garde de Jacques-Cartier.

Réception. A l'office des congréganistes dimanche matin, cinq approbationistes ont été reçus membres de la Congrégation.

Beau succès. La soirée d'hier soir, à l'Académie des Pères a été un succès artistique on ne peut plus complet.

Les acteurs du Cercle Marsollier ont interprété avec une conviction parfaite le si joli drame qu'est "Le Prêtre Martyr".

Les acteurs ont bien tenu la direction de l'ami Charland-Marsollier. Il y aura autre reprise ce soir, et toujours au profit des œuvres scolaires.

ST-ROCH

La Garde Champlain. Il aura, demain soir, exercices militaires pour tous les membres de la Garde Champlain.

Prédicateur. C'est le R. P. Georges, auditeur, qui prêchera la retraite des dames de la paroisse.

Frappé par une voiture. Vers 8 h., hier soir, un vieillard, Wm. Grenier, a été frappé par une voiture conduite par deux individus en état d'ivresse, à l'angle des rues de la Couronne et du Roi. Le vieillard n'a reçu que de légères contusions à la figure.

Une alerte. Les pompiers ont été appelés, hier après-midi, sur la rue de la Reine, sur demande téléphonique, au No 272, où les ramoneurs étaient occupés à faire le nettoyage de la cheminée.

Les pompiers, dont les services n'étaient pas nécessaires, retourneront au poste.

ON VA VITE EN BESOGNE

Le gouvernement provincial a déjà exécuté sa promesse de secours aux sinistrés de Témiscamingue

SUR LES LIEUX

Le gouvernement provincial a déjà exécuté la promesse de secours faite aux sinistrés de la région du Témiscamingue et des chargements complets de bois de construction et de matériaux de construction ont été expédiés à Népoussé et à Népoussé-est. On a fait, en effet, expédier, hier, un million de pieds de bois, 500 rouleaux de papier à couverture et cent barils de clous.

L'ingénieur en chef du département de la colonisation, M. Normandeau, est actuellement sur les lieux et surveillera les travaux de construction des maisons incendiées. Ces travaux commenceront immédiatement afin que les malheureuses victimes de cette catastrophe puissent être à l'abri dès les premières neiges.

Si les Tures, dans leur exaspération, assassinent froidement leurs adversaires dits, que d'assassins, dans notre société moderne, comment les hommes d'affaires, les financiers et les spéculateurs parmi leurs compatriotes.

VÊTEMENTS FASHION-CRAFT

"Ils m'ont nommé Gérant"

DANS son nouvel habit Fashion-Craft, il avait bien l'air de mériter sa promotion, ce qui était d'ailleurs une des raisons pour lesquelles il l'avait obtenue.

Les hommes et les femmes sont jugés sur leur apparence, leur personnalité et le style de leurs vêtements. Le plaisir, le confort, la bonne apparence et le succès viennent naturellement aux hommes qui portent les vêtements Fashion-Craft.

Fabriqués à la main selon l'excellente manière qui les a rendus fameux, les Vêtements et Pardessus Fashion-Craft sont marqués de \$15 à \$65. Le style et la qualité n'ont jamais surpassé ceux de cette saison.

L. A. ROY
178, rue St. Jean
QUEBEC

"MILLBANK"

10 pour 15¢

25 pour 35¢

LA CIGARETTE DE QUALITE

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITEE.

Notes Sociales

L'hon L.-A. Taschereau, est revenu de Montréal, hier soir.

L'hon J.-E. Perreault, d'Arthabaska, est à Montréal pour quelques jours.

M. Gilles Forget, de Montréal, était de passage à Québec, dimanche, venant de Saint-Jérôme.

Mlle Adrienne Roy, est partie, pour Montréal, où elle sera l'invitée de l'hon. juge et de Mme Allard.

Mme Marguerite Sylva, la grande artiste qui a chanté au concert du Club Musical de Dames est partie, pour les États-Unis, avec sa fille Daphne.

Mlle Marguerite Barthe, d'Ottawa, a reçu à une "show" de toilettes en l'honneur de Mlle Marie de la Durantaye, dont le mariage aura lieu bientôt. Mme Armand Grégoire, serait le thé et Mlle Alice Barthe, serait les fleurs, aide de Mlle Marie de la Durantaye. Mme Aline Faribault, et Marcelle Barthe.

Mme J.-C. Desautels qui a passé quelque temps à Chicoutimi, invitée de sa fille, Madame Adolphe Routhier, est attendue en ville prochainement.

M. E.-A. Shannon assistant-comptable de la Banque de Commerce a été l'objet d'une jolie fête à l'occasion de son prochain mariage avec mademoiselle Doris O'Regan. Ses confrères de bureau lui ont présenté une bourse en or.

Mlle Jeannette Routhier de Chicoutimi, est en ville, l'invitée de Mme Georges V. Tossier, rue Sainte-Ursule.

On annonce le prochain mariage, de mademoiselle Jeanne Belcourt, fille de l'honorable Sénateur Belcourt, d'Ottawa, avec le major F.-J. Delaite, O.-B. E. également d'Ottawa.

Mlle Lucille Terroux, de l'avenue Crescent, Montréal a reçu à déjeuner hier midi en l'honneur de Mlle Renée Geoffroy et Mme Pierre-F. Casgrain a reçu à dîner hier soir.

L'honorable Docteur King, Ministre des Travaux Publics et madame King passent une quinzaine dans les provinces maritimes.

Madame D.-W. Mill, de l'avenue des Érables est partie pour Montréal, où elle passera une semaine chez des amis. Son fils M. Charles Mill qui s'en va continuer ses études au collège Loyola, l'accompagne.

M. Pierre Chevalier, qui demeure à Winnipeg, de la rue de la Loi, est parti pour l'Europe, sur l'Antonio pour aller visiter M. et madame Martial Chevalier, autrefois de Montréal, dans leur château de Touraine.

Madame C.-G. Dunn de cette ville, recevra prochainement, avec sa belle sœur, madame J.-T. Gibaut, à Ottawa.

M. et madame Vincent Dubois de Chicoutimi, ont revu d'un voyage à New-York où ils ont passé deux semaines.

Le lieutenant-colonel et madame Grouard, sont à Ottawa les invités de madame S.-L. Forrest.

André le 9 octobre a eu lieu à la résidence de M. et Mme Georges Chabot, à Saint-Louis-de-Contreuil, une jolie fête à l'occasion de l'entrée au couvent de Mlle Alice Chabot, qui est entrée chez les RR. SS. de Jésus-Marie de Silbury. Cette démonstration sympathique avait été organisée par Mlle Marie Rose Saint-Pierre. Parmi les personnes présentes: Mlle Marie-Blanche et Emma Chabot, Antoinette Saint-Pierre, Germaine Lafleur, Yvette Bolduc, Rachel Bolduc, Adrienne Laplante, Hestorine Galarneau, Germaine Bine, Yvonne Maranda, Marguerite Bine, Juliette Giroux, Marie-Jeanne Giroux, Eva Bernard, Lucienne Gosselin, Bernadette Bernard, Cecile Fortier, Juliette Galarneau, Juliette Grépin, Imelda Corriveau.

À la Baie-Puget, a été célébré ce matin, le mariage de Mlle Alphonse Fortin, avec M. Oliva Girard, M. et Mme Girard sont partis pour un voyage aux États-Unis.

Mme L.-E. Otis, de Roberval, annonce les fiançailles de sa jeune fille Lucienne à M. Armand Sylvestre, avocat, fils de M. S. Sylvestre, ex-député ministre des Travaux Publics de la province de Québec.

Mlle Céleste Blouin et Juliette Kesting sont en voyage à Montréal pour une quinzaine de jours, elles seront les hôtes de Mlle Anita Lapierre.

Mlle Mariette Rousseau est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

On annonce pour le 23 du mois d'octobre le mariage de M. Louis-Bernier fils, d'Edouard Bernier employé de la Banque Nationale, à Mlle Julie-Anne Champagne, Des Trois-Rivières, fille de M. Adolphe Champagne, la bénédiction nuptiale sera donnée en l'église St-Philippe de Trois-Rivières.

Pas de cartes.

Mlle Robécque Parent est revenue de Chicoutimi.

M. P.-Aug. Denis, d'Ottawa, est à Québec.

Mme S.-T. Lavoie, de Montréal, est retournée chez elle après un séjour d'une quinzaine à Québec.

Pour les trois mois de la présente année fiscale, la valeur de nos exportations de blé en France est de \$10,914 alors que l'an dernier pour les trois mois correspondants la valeur était de \$612,321. En juin 1922, le Canada a exporté en France 223,926 minots de blé, au prix de \$129,896.

Les exportations canadiennes de farine en France sont pratiquement nulles, les statistiques officielles montrant qu'un seul baril avait été exporté à la fin de juin.

Les arpentiers du ministère de l'Intérieur découvrent une fil d'une grande étendue dans le grand lac des Érables.

-NOS THEATRES-

THEATRE IMPERIAL

Semaine du 16 octobre 1922

L'AME D'UNE FEMME

PAR CHARLES MERE

SOIREES DE GALA MERCREDI ET VENDREDI

Contrôle ouvert 10 a. m. à 9 p. m. tél: 4358

16-17-18-19-20

LE CHATEAU-FRONTENAC

est en mesure d'offrir des taux tout à fait favorables aux hôtes qui voudront bien y retenir leurs quartiers pour les mois d'hiver.

12-14-17

AUDITORIUM

CETTE SEMAINE

Marry The Poor Girl

et VAUDEVILLE

16-18-19

Donc, il y a en un qui manque gravement au principe de l'association. Lequel?

trouvée. Celle-ci est heureuse, mais elle est constamment hantée par les souvenirs de sa vie d'autrefois et surtout par la vision de "son homme", Victor Bousquet, qui l'a protégée de longues années et qu'elle a quitté à regret pour suivre son fils.

Quand le rideau baisse, Cleo a tout à fait retrouvé son ancienne gaieté puisque "son homme" lui revient et que, du consentement de son propre fils, elle portera désormais le nom de Mme Bousquet.

M. Maurice Pelletier seconde très bien Mme Demons, dans le rôle de Bousquet. Ses emportements, ses sorties contre "les fils à papa", dans ses rencontres avec l'enfant de sa protégée fournissent à M. Pelletier l'occasion de donner cours à toutes les vieilles racontées que nourrissent, à l'endroit de ceux qui ont de la naissance et de la fortune, ceux qui sont vengés au monde plus simplement et se sont taillés dans la vie une existence souvent misérable.

M. A. Leclaire, dans "Hugues" est très digne, de même que P. Barry, dans lord Sedley, au premier acte. Les rôles secondaires sont assez bien tenus.

Le gouvernement établit un mouvement intense d'immigration vers le Canada, mais une surveillance très sévère sera exercée afin de n'admettre que les classes suivantes: Agriculteurs; Aides-cultivateurs; Domestiques; jeunes gens de 13 à 19 ans; canadiens des États-Unis désirant revenir au pays.

M. A. Leclaire, dans "Hugues" est très digne, de même que P. Barry, dans lord Sedley, au premier acte. Les rôles secondaires sont assez bien tenus.

Le gouvernement établit un mouvement intense d'immigration vers le Canada, mais une surveillance très sévère sera exercée afin de n'admettre que les classes suivantes: Agriculteurs; Aides-cultivateurs; Domestiques; jeunes gens de 13 à 19 ans; canadiens des États-Unis désirant revenir au pays.

M. A. Leclaire, dans "Hugues" est très digne, de même que P. Barry, dans lord Sedley, au premier acte. Les rôles secondaires sont assez bien tenus.

Le gouvernement établit un mouvement intense d'immigration vers le Canada, mais une surveillance très sévère sera exercée afin de n'admettre que les classes suivantes: Agriculteurs; Aides-cultivateurs; Domestiques; jeunes gens de 13 à 19 ans; canadiens des États-Unis désirant revenir au pays.

M. A. Leclaire, dans "Hugues" est très digne, de même que P. Barry, dans lord Sedley, au premier acte. Les rôles secondaires sont assez bien tenus.

Le gouvernement établit un mouvement intense d'immigration vers le Canada, mais une surveillance très sévère sera exercée afin de n'admettre que les classes suivantes: Agriculteurs; Aides-cultivateurs; Domestiques; jeunes gens de 13 à 19 ans; canadiens des États-Unis désirant revenir au pays.

M. A. Leclaire, dans "Hugues" est très digne, de même que P. Barry, dans lord Sedley, au premier acte. Les rôles secondaires sont assez bien tenus.

Le gouvernement établit un mouvement intense d'immigration vers le Canada, mais une surveillance très sévère sera exercée afin de n'admettre que les classes suivantes: Agriculteurs; Aides-cultivateurs; Domestiques; jeunes gens de 13 à 19 ans; canadiens des États-Unis désirant revenir au pays.

M. A. Leclaire, dans "Hugues" est très digne, de même que P. Barry, dans lord Sedley, au premier acte. Les rôles secondaires sont assez bien tenus.

Le gouvernement établit un mouvement intense d'immigration vers le Canada, mais une surveillance très sévère sera exercée afin de n'admettre que les classes suivantes: Agriculteurs; Aides-cultivateurs; Domestiques; jeunes gens de 13 à 19 ans; canadiens des États-Unis désirant revenir au pays.

M. A. Leclaire, dans "Hugues" est très digne, de même que P. Barry, dans lord Sedley, au premier acte. Les rôles secondaires sont assez bien tenus.

Le gouvernement établit un mouvement intense d'immigration vers le Canada, mais une surveillance très sévère sera exercée afin de n'admettre que les classes suivantes: Agriculteurs; Aides-cultivateurs; Domestiques; jeunes gens de 13 à 19 ans; canadiens des États-Unis désirant revenir au pays.

M. A. Leclaire, dans "Hugues" est très digne, de même que P. Barry, dans lord Sedley, au premier acte. Les rôles secondaires sont assez bien tenus.

Le gouvernement établit un mouvement intense d'immigration vers le Canada, mais une surveillance très sévère sera exercée afin de n'admettre que les classes suivantes: Agriculteurs; Aides-cultivateurs; Domestiques; jeunes gens de 13 à 19 ans; canadiens des États-Unis désirant revenir au pays.

M. A. Leclaire, dans "Hugues" est très digne, de même que P. Barry, dans lord Sedley, au premier acte. Les rôles secondaires sont assez bien tenus.

Le gouvernement établit un mouvement intense d'immigration vers le Canada, mais une surveillance très sévère sera exercée afin de n'admettre que les classes suivantes: Agriculteurs; Aides-cultivateurs; Domestiques; jeunes gens de 13 à 19 ans; canadiens des États-Unis désirant revenir au pays.

M. A. Leclaire, dans "Hugues" est très digne, de même que P. Barry, dans lord Sedley, au premier acte. Les rôles secondaires sont assez bien tenus.

Le gouvernement établit un mouvement intense d'immigration vers le Canada, mais une surveillance très sévère sera exercée afin de n'admettre que les classes suivantes: Agriculteurs; Aides-cultivateurs; Domestiques; jeunes gens de 13 à 19 ans; canadiens des États-Unis désirant revenir au pays.

M. A. Leclaire, dans "Hugues" est très digne, de même que P. Barry, dans lord Sedley, au premier acte. Les rôles secondaires sont assez bien tenus.

Le gouvernement établit un mouvement intense d'immigration vers le Canada, mais une surveillance très sévère sera exercée afin de n'admettre que les classes suivantes: Agriculteurs; Aides-cultivateurs; Domestiques; jeunes gens de 13 à 19 ans; canadiens des États-Unis désirant revenir au pays.

M. A. Leclaire, dans "Hugues" est très digne, de même que P. Barry, dans lord Sedley, au premier acte. Les rôles secondaires sont assez bien tenus.

Le gouvernement établit un mouvement intense d'immigration vers le Canada, mais une surveillance très sévère sera exercée afin de n'admettre que les classes suivantes: Agriculteurs; Aides-cultivateurs; Domestiques; jeunes gens de 13 à 19 ans; canadiens des États-Unis désirant revenir au pays.

M. A. Leclaire, dans "Hugues" est très digne, de même que P. Barry, dans lord Sedley, au premier acte. Les rôles secondaires sont assez bien tenus.

CARTES D'AFFAIRES

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU

126 rue St-Pierre, Québec

Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de successions. Organisation de compagnies à fonds social.

MEDECINS

Dr J.-Eudore PARENT

EX-ELEVE des hôpitaux de Paris, ex-interne de la Charité de Lyon, Médecin généraliste. Spécialité: Maladies mentales et nerveuses (épilepsie, chorée, neurasthénie, etc.).

HEURES DE CONSULTATIONS

L'après-midi de 3 à 5 heures et le soir de 7 à 8 heures.

671 RUE ST-VALLIER—Tél: 3144

Dr LOUIS-J. LACASSE

Ex-député des hôpitaux de Paris, Médecin généraliste. Spécialité: maladies des femmes.

Bureau: 20 RUE STE-FAMILLE

Tél: 831

Heures de consultations de 9 à 11 a. m. 2 à 4 p. m. 7 à 8 p. m.

LA LOI DE FAILLITE

No 87 D

Dans l'affaire de l'actif de THE DOMBROWSKI BROS LTD, manufacturiers de meubles, Québec. Cédants autorisés.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession.

Avis est par les présentes donné que Jos. M. Belanger, marchand, St-Romuald, a le 16 jour d'octobre 1922, fait une cession autorisée aux sous-signes.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers, en cette affaire, sera tenue à Québec, le 16 jour d'octobre 1922 à 3 heures de l'après-midi, au bureau des sous-signes, 147 rue de la Montagne.

Pour vous donner droit de vote à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les créanciers qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposés entre nos mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous devez la produire à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre nos mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que la période fixée par le paragraphe 3 de l'article 37 de la dite loi nous distribue le produit de l'actif du débiteur entre les ayants droit, n'ayant aucun recours à l'assemblée, nous aurons alors recueilli.

La vente se fera pour chaque item séparément et les items L. M. N. O. seront vendus en bloc.

L'Inventaire est visible à notre bureau.

La manifestation sera ouverte le lundi et mardi le 16 et 17 octobre prochain pour inspection.

Conditions de paiement: Argent comptant.

Pour toutes informations s'adresser aux syndics sous-signes.

BEDARD & BELANGER

Syndics autorisés

Bureau: 101 rue St-Pierre, Québec, le 28 septembre 1922

10-12-14-16-17-19

Les Meilleurs Repas

Sont Assurés Avec Un

Poêle "Legaré"

Vous n'éprouverez jamais de désappointement à l'heure de servir, à cause d'une cuisson mal au point, si vous avez un poêle "Legaré" pour cuire les aliments. Si vous croyez que le témoignage de plus de 60,000 familles qui se servent actuellement d'un poêle "Legaré", avec la plus entière satisfaction, doit compter pour quelque chose, n'hésitez pas à venir choisir le poêle que vous désirez, dans le plus grand et le plus bel assortiment en Canada. Nous vous promettons la plus généreuse valeur à un prix juste et aux conditions de paiement les plus avantageuses.

Cinq Superbes Echantillons

Aux Prix de la Manufacture

REGAL.—Poêle de fonte, 6 ronde; grande tablette élevée; porte-théière et base nickelée; thermomètre, etc. Prix de la manufacture \$40.50

ROYAL GRAND.—Poêle de fonte avec tablette élevée. Très joli modèle, grand fourneau et grand dessus. Une véritable occasion à \$50.75

FAMILY.—Poêle de fonte, avec dessus poli. Beau réchaud tuilé et portes nickelées. Prix de la manufacture \$60.50

REGAL.—Poêle de fonte, un véritable bijou; Réserveur; Réchaud tuilé et miroir; thermomètre, etc. Un poêle certain de plaisir \$70.75

MAJESTIC.—Echantillon d'une de nos succursales. Magnifique poêle d'acier avec réchaud tuilé et réservoir, grand fourneau. Réduci à \$78.50

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE

273--RUE ST-PAUL--273

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de CLEMENT DIGN, Marchand, St-Edwige, Lac-St-Jean. Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que Jos. M. Belanger, marchand, St-Romuald, a le 16 jour d'octobre 1922, fait une cession autorisée aux sous-signes.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers, en cette affaire, sera tenue à Québec, le 16 jour d'octobre 1922 à 3 heures de l'après-midi, au bureau des sous-signes, 147 rue de la Montagne.

Pour vous donner droit de vote à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les créanciers qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposés entre nos mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous devez la produire à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre nos mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que la période fixée par le paragraphe 3 de l'article 37 de la dite loi nous distribue le produit de l'actif du débiteur entre les ayants droit, n'ayant aucun recours à l'assemblée, nous aurons alors recueilli.

La vente se fera pour chaque item séparément et les items L. M. N. O. seront vendus en bloc.

L'Inventaire est visible à notre bureau.

La manifestation sera ouverte le lundi et mardi le 16 et 17 octobre prochain pour inspection.

Conditions de paiement: Argent comptant.

Pour toutes informations s'adresser aux syndics sous-signes.

BEDARD & BELANGER

Syndics autorisés

Bureau: 101 rue St-Pierre, Québec, le 28 septembre 1922

10-12-14-16-17-19

Exposition de

HICKS

ORIENTAL RUGS

CARPETTES ORIENTALES

Cette exposition de Carpettes Persanes, Turques et Chinoises, choisies dans les récentes importations d'Orient, faites par la Hicks Oriental Ltd, de Montréal, est maintenant ouverte.

Toutes les carpettes de cette collection ont été spécialement marquées à des prix pour en assurer une vente rapide.

Nous vous prions de venir les examiner.

P.-J. CÔTÉ

29-31 rue St-Jean

Lisez Votre Avenir Dans Cette Tasse

Lorsque vous aurez pris du Postum pour une semaine ou une dizaine de jours à la place de thé ou de café, vous éprouverez un nouveau sentiment de confiance.

Cette confiance grandira à mesure que diminueront les effets irritants de la Caféine, jusqu'au moment où vous aurez acquis la certitude que vos nerfs et votre digestion sont rendus à leur état normal, que votre esprit est devenu plus clair, votre sommeil plus profond, votre avenir plus brillant et mieux assuré.

Instant Postum est un breuvage de céréale, pur et délicieux, fabriqué avec du blé grillé. Il a un arôme embaumé et un goût prononcé, exquis et satisfaisant qui lui feront gagner et retenir votre amitié.

Commandez-en une boîte AUJOURD'HUI chez votre épicer!

Instant Postum

est excellent pour la Santé

"Et pour Cause"

Un échantillon copieux de Instant Postum vous sera envoyé, port-payé, pour 4c en timbres. Ecrivez à: Canadian Postum Cereal Co. Ltd., 45-Front St. E. Toronto Usine: Windsor, Ontario.

Instant Postum

est excellent pour la Santé

"Et pour Cause"

Un échantillon copieux de Instant Postum vous sera envoyé, port-payé, pour 4c en timbres. Ecrivez à: Canadian Postum Cereal Co. Ltd., 45-Front St. E. Toronto Usine: Windsor, Ontario.

Instant Postum

CUNARD
ANCHOR
ANCHOR-DONALDSON

MONTREAL A LIVERPOOL

23 nov.	Atotonilco
MONTREAL-PLYMOUTH-CHERBOURG-LONDRE	
15 nov. x11 déc x8 jan.	Andan
18 nov.	Anten
x Halifax & Queenstown et Liverpool	
MONTREAL A GLASGOW	
3 nov.	Cassatide
10 nov.	Satur

VOYAGES DE NOEL.

VOYAGES DE NOEL
KALIFAX A QUEENSTOWN ET LIVERPOOL
 11 dec. Andan
PORTLAND-HALIFAX A GLASGOW
 9 dec. Cassandra 11 dec.

NEW-YORK A QUEENSTOWN ET LIVERPOOL
 26 nov. Seythia
NEW-YORK, CHERRBOURG ET SOUTHAMPTON
 24 oct. 11 nov. 4 dec. Aquilun
 10 nov. 28 nov. 18 dec. Mantulan
 21 nov. 12 dec. 2 jan. Berengara

NEW-YORK, PLYMOUTH

26 oct	Scyth
--------	-------

ET LIVERPOOL
26 oct. Scythia
NEW-YORK, CHERBOURG
ET SOUTHAMPTON
24 oct. 14 nov. 4 d^{se} Aquitan
10 nov. 28 nov. 18 d^{se} Mauritan
21 nov. 12 d^{se} 2 janv. Berengaria
NEW-YORK, PLYMOUTH
CHERBOURG ET HAMEUR
18 oct. 29 nov. 10 jan. Saxonia
BOSTON L.V.RPOOL-QUEENSTOWN
19 oct. Ausonia
4 nov. Tyrrenia
NEW-YORK A GLASGOW Via Movilia

11 nov Columb
CROISIÈRES DANS LA MÉDITERRA

11 nov Columb

CROISIERES DANS LA MEDITERRANEE ET AUTOUR DU MONDE

Pour renseignements s'adresser agents locaux

THE ROBERT REFORM CO., Limited
Agents généraux

OF THE ROBERT REFORM CO., Limited

IREZ-VOUS EN EUROPE CET HIVER

Si vous caressez ce projet, ayez la prévoyance de vous renseigner et

re enir vos places de paquebots, en tout indique que la demande d'acces

re enrichir places de paquebots, ce tout indique que la demande d'accommodation sera des plus actives.

La liste des départs d'hiver de la Compagnie de navigation circulaire du Canada et des Etats-Unis vers la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Italie, etc., est maintenant disponible; elle vous offre un choix de départs fréquents avec des tarifs à la portée de toutes les bourses.

Que ce soit pour une croisière sur la Méditerranée, un voyage autour du monde, ou tout simplement un séjour à Paris, à Rome, à la Rivière

ou ailleurs, adressez-vous au **Pacifique Canadien**.

M. C.-A. Langevin, le directeur de l'agence de voyage à Québec (Gare du Palais ou 30 rue Saint-Jean) sera heureux de vous fournir tous les renseignements concernant les départs, tarifs, passeports, visas, billets de retour, et de vous assurer l'organisation complète d'un voyage de

genre, avec tout le confort et la sécurité désirables.

**RESEAU DU
GRAND-TRONC**

Québec (Gare du Palais) Sherbrook

Québec (Gare du Palais) Sherbrooke

Le réseau du Grand-Tronc offre maintenant un service tout à fait commode entre Québec (Gare du Palais) et Sherbrooke, comme suit :

Départ Québec 5.15 am., tous les jours, dimanche excepté, arrive Sherbrooke 12.30 pm.

Départ Québec 12.01 pm., tous les jours, dimanche excepté, arrive Sherbrooke 4.52 pm.

Départ Québec 7.15 pm., tous les jours, dimanche excepté, arrive Sherbrooke 1.00 am.

Retour, départ Sherbrooke 2.15

Retour, départ Sherbrooke 3.45 am., tous les jours, arrivée Québec 8.30 am.

Départ Sherbrooke 8.00 am., tous les jours, dimanche excepté, arrive Québec 3.15 pm.

Départ Sherbrooke 6.34 pm., tous les jours dimanche excepté, arrive Québec 11.00 pm.

Pour avoir autres renseignements etc., s'adresser au bureau des billets en ville, 10 rue Ste-Anne, tél: 530 gare du Palais, tél: 2125, ou à n'importe quel agent de C.N.

porte quel agent du G.-1.

**Chemin de Fer
QUEBEC-CENTRAL**

Voie la plus directe pour

NEW-YORK
BOSTON
PORTLAND
et tous points de la Nouvelle-
Angleterre
WAGON-RESTAURANT

SUR TOUS LES TRAINS

SUR TOUS LES TRAINS

Pour informations s'adresser au bureau de ville des chemins de fer Pacifique-Canadien, Québec-Central, 30 rue Saint-Jean. Téléphone 93 et 94.

**CANADA STEAMSHIP
LINES LIMITED**

LINE LIMITED

**DIVISION DU
SAGUENAY**

Tous les intéressés sont par la présente informés que le service sur la Division du Saguenay sera discontinué après vendredi,

le 20 courant, alors que le S.S. Cape Diamond sera

le 20 courant, alors que le S.S. Cape Diamond sera retiré de la route pour la saison.

J. N. O.

LES SAULES LE THEATRE D'UN DRAME MYSTERIEUX

Le jeune James Perry est trouvé gisant sur le sol avec au front une blessure causée par une balle de revolver que l'on trouve à ses côtés

UN MYSTERE INEXPLICABLE

On ne peut accepter la théorie d'un suicide et rien, d'un autre côté ne porte à croire que James Perry ait été la victime d'un assassin

La voiture d'ambulance a été appelée, ce matin, vers 7 heures, aux Saules, une des concessions de La Motte, pour transporter un jeune homme de 21 ans, fils de M. James Perry, un riche cultivateur, de l'endroit, à l'hôpital Jeffrey Hale, où l'on attendait sa mort d'une minute à l'autre.

Le jeune Perry a été blessé d'une balle de revolver au front, de l'endroit, un peu au-dessus de l'œil, et l'on ne peut expliquer dans quelles circonstances cette pénible affaire a pu se produire.

Nous avons pu avoir des détails, mais bien difficilement, personne n'ayant eu connaissance de la tragédie. Ce n'est que ce matin, à 9 h., que l'on a constaté ce qui va faire le sujet d'une enquête sérieuse pour établir si l'on est en présence d'un simple accident ou d'un attentat à la vie du jeune Perry qui était reconnu pour un garçon d'une sobriété absolue et d'une conduite irréprochable.

Ce matin, dès que nous avons appris la nouvelle, nous sommes allés immédiatement aux meilleures sources d'information et voici ce que nous avons pu savoir.

Hier soir, après le souper, le jeune Perry partait de chez ses parents en disant qu'il allait soigner les animaux, mais on ne le vit pas revenir.

Ce n'est que ce matin, vers 6 heures, que son père, en sortant, le trouva gisant sans connaissance, dans une

mare de sang, en avant de la grange, à 150 pieds environ du chemin. Le jeune Perry était en habit de travail. A ses côtés, on trouva sa casquette, un revolver de petit calibre, une chambre du magasin de l'arme était vide, et après un court examen, on constata que le jeune Perry avait en la tête transpercée d'une balle.

Immédiatement, on manda deux médecins et les Drs A.-R. F. Hubbard et Arthur Leclerc, de Québec, se rendaient d'urgence et donnaient leurs premiers soins à la victime dont l'état fut considéré des plus critiques, ce qui nécessita son transport d'urgence à l'hôpital de Jeffrey Hale, où son état s'améliora un peu, mais on ne peut dire qu'il ne passera pas la journée.

Quand on comment l'affaire s'est-elle déroulée? C'est là que l'on se perd en conjectures.

Un examen de l'endroit où le jeune Perry a été trouvé semble indiquer que le coup a dû être tiré de bonne heure dans la nuit. Le garçon qui était couché dans sa chambre, qui avait plus, d'après les renseignements qu'il ont été recueillis, ce matin, il a pu vers 1 heure aux Saules.

Il paraît évident que le coup aurait été tiré avant 1 h. du matin, mais personne dans les environs ne se rappelle avoir entendu de détonation.

La famille Perry est une des plus avantageusement connues aux Saules; elle jouit d'une excellente réputation et cette pénible affaire, cela se conçoit, la plonge dans la plus grande affliction.

La théorie d'une tentative de suicide ne paraît pas plausible. Rien, chez la victime aurait pu la pousser à commettre cet acte désespéré et elle n'aurait pas eu le temps de se rendre à l'hôpital, ce qui est peu probable—de la part de personnes jusqu'ici inconnues. Ce qui laisserait soupçonner une tentative criminelle, c'est qu'il portait habituellement beaucoup d'argent sur lui, mais il n'avait rien de la sorte avec lui lorsqu'il quitta la maison paternelle pour se rendre à l'école, ce qui rend l'affaire encore plus mystérieuse.

On expliquerait plutôt que le jeune Perry se serait blessé en manipulant une arme qu'il ne connaissait probablement pas, ce qui nous fait penser à un parti appartenant à la tête.

Aux dernières nouvelles le blessé était toujours dans le même état.

On expliquera plutôt que le jeune Perry se serait blessé en manipulant une arme qu'il ne connaissait probablement pas, ce qui nous fait penser à un parti appartenant à la tête.

Aux dernières nouvelles le blessé était toujours dans le même état.

On expliquera plutôt que le jeune Perry se serait blessé en manipulant une arme qu'il ne connaissait probablement pas, ce qui nous fait penser à un parti appartenant à la tête.

Aux dernières nouvelles le blessé était toujours dans le même état.

On expliquera plutôt que le jeune Perry se serait blessé en manipulant une arme qu'il ne connaissait probablement pas, ce qui nous fait penser à un parti appartenant à la tête.

Aux dernières nouvelles le blessé était toujours dans le même état.

On expliquera plutôt que le jeune Perry se serait blessé en manipulant une arme qu'il ne connaissait probablement pas, ce qui nous fait penser à un parti appartenant à la tête.

Aux dernières nouvelles le blessé était toujours dans le même état.

On expliquera plutôt que le jeune Perry se serait blessé en manipulant une arme qu'il ne connaissait probablement pas, ce qui nous fait penser à un parti appartenant à la tête.

Aux dernières nouvelles le blessé était toujours dans le même état.

On expliquera plutôt que le jeune Perry se serait blessé en manipulant une arme qu'il ne connaissait probablement pas, ce qui nous fait penser à un parti appartenant à la tête.

Aux dernières nouvelles le blessé était toujours dans le même état.

On expliquera plutôt que le jeune Perry se serait blessé en manipulant une arme qu'il ne connaissait probablement pas, ce qui nous fait penser à un parti appartenant à la tête.

Aux dernières nouvelles le blessé était toujours dans le même état.

On expliquera plutôt que le jeune Perry se serait blessé en manipulant une arme qu'il ne connaissait probablement pas, ce qui nous fait penser à un parti appartenant à la tête.

Aux dernières nouvelles le blessé était toujours dans le même état.

On expliquera plutôt que le jeune Perry se serait blessé en manipulant une arme qu'il ne connaissait probablement pas, ce qui nous fait penser à un parti appartenant à la tête.

Aux dernières nouvelles le blessé était toujours dans le même état.

LE VAINQUEUR



M. le docteur EMILE THIBAUDEAU, qui a été élu échec du quartier Champlain, hier, par une majorité de 124 voix

LA REQUETE EST PREPAREE

La ville demandera à la commission des services publics le droit d'exproprier les MM. Bastien à l'eau de la rivière St-Charles

Les avocats de la cité de Québec, par leur acte, la requête qu'ils présentent devant la Commission des services publics pour demander au nom de la ville l'autorisation d'exproprier les droits de servitude sur la propriété de MM. Luder et Ernest Bastien, de Loretteville.

Cette procédure est faite dans le but d'acquiescer à la demande des MM. Bastien, en tant que propriétaires de la propriété de la rivière St-Charles et non pas l'expropriation des moulins eux-mêmes.

On sait que MM. Luder et Ernest Bastien qui exploitent une industrie sur les bords de la rivière St-Charles ont la ville prend sa source d'alimentation pour son aqueduc, se plaignent qu'ils sont fréquemment privés de l'eau dont ils ont besoin pour leurs moulins.

Par sa requête qu'elle soumettra à la Commission des services publics, la cité demande qu'il lui soit permis d'acquiescer par voie d'expropriation les droits acquis de MM. Bastien à l'eau de la rivière St-Charles et non pas l'expropriation des moulins eux-mêmes.

La Commission se réunira ici, le 27 courant.

On sait que MM. Luder et Ernest Bastien qui exploitent une industrie sur les bords de la rivière St-Charles ont la ville prend sa source d'alimentation pour son aqueduc, se plaignent qu'ils sont fréquemment privés de l'eau dont ils ont besoin pour leurs moulins.

Par sa requête qu'elle soumettra à la Commission des services publics, la cité demande qu'il lui soit permis d'acquiescer par voie d'expropriation les droits acquis de MM. Bastien à l'eau de la rivière St-Charles et non pas l'expropriation des moulins eux-mêmes.

La Commission se réunira ici, le 27 courant.

On sait que MM. Luder et Ernest Bastien qui exploitent une industrie sur les bords de la rivière St-Charles ont la ville prend sa source d'alimentation pour son aqueduc, se plaignent qu'ils sont fréquemment privés de l'eau dont ils ont besoin pour leurs moulins.

Par sa requête qu'elle soumettra à la Commission des services publics, la cité demande qu'il lui soit permis d'acquiescer par voie d'expropriation les droits acquis de MM. Bastien à l'eau de la rivière St-Charles et non pas l'expropriation des moulins eux-mêmes.

La Commission se réunira ici, le 27 courant.

On sait que MM. Luder et Ernest Bastien qui exploitent une industrie sur les bords de la rivière St-Charles ont la ville prend sa source d'alimentation pour son aqueduc, se plaignent qu'ils sont fréquemment privés de l'eau dont ils ont besoin pour leurs moulins.

Par sa requête qu'elle soumettra à la Commission des services publics, la cité demande qu'il lui soit permis d'acquiescer par voie d'expropriation les droits acquis de MM. Bastien à l'eau de la rivière St-Charles et non pas l'expropriation des moulins eux-mêmes.

La Commission se réunira ici, le 27 courant.

On sait que MM. Luder et Ernest Bastien qui exploitent une industrie sur les bords de la rivière St-Charles ont la ville prend sa source d'alimentation pour son aqueduc, se plaignent qu'ils sont fréquemment privés de l'eau dont ils ont besoin pour leurs moulins.

Par sa requête qu'elle soumettra à la Commission des services publics, la cité demande qu'il lui soit permis d'acquiescer par voie d'expropriation les droits acquis de MM. Bastien à l'eau de la rivière St-Charles et non pas l'expropriation des moulins eux-mêmes.

La Commission se réunira ici, le 27 courant.

On sait que MM. Luder et Ernest Bastien qui exploitent une industrie sur les bords de la rivière St-Charles ont la ville prend sa source d'alimentation pour son aqueduc, se plaignent qu'ils sont fréquemment privés de l'eau dont ils ont besoin pour leurs moulins.

Par sa requête qu'elle soumettra à la Commission des services publics, la cité demande qu'il lui soit permis d'acquiescer par voie d'expropriation les droits acquis de MM. Bastien à l'eau de la rivière St-Charles et non pas l'expropriation des moulins eux-mêmes.

La Commission se réunira ici, le 27 courant.

On sait que MM. Luder et Ernest Bastien qui exploitent une industrie sur les bords de la rivière St-Charles ont la ville prend sa source d'alimentation pour son aqueduc, se plaignent qu'ils sont fréquemment privés de l'eau dont ils ont besoin pour leurs moulins.

Par sa requête qu'elle soumettra à la Commission des services publics, la cité demande qu'il lui soit permis d'acquiescer par voie d'expropriation les droits acquis de MM. Bastien à l'eau de la rivière St-Charles et non pas l'expropriation des moulins eux-mêmes.

FIERES PAROLES DE M. LAPOINTE

L'hon. M. Lapointe sera bientôt de retour au pays. Le ministre québécois, qui est attendu avec impatience par ses amis—il en a beaucoup—viendra probablement en compagnie de M. Thornton, président du Bureau de direction des chemins de fer nationaux.

Nous attachons une grande importance à ce voyage, dont les résultats, pour le Dominion, auront des conséquences heureuses.

Tout le monde le sait, M. Lapointe vient de Genève, où il représentait le Canada à la Ligue des Nations. A ce propos, nous sommes heureux de rappeler les paroles qu'il a prononcées l'honorable ministre, à la conférence, et qui ont provoqué bien des commentaires.

Pendant que l'on discutait la question des membres non permanents du Conseil dont le nombre avait été porté de 4 à 6, quelques membres donnaient assez clairement à entendre que les Dominions britanniques ne seraient pas éligibles à cet honneur, parce que la Grande-Bretagne est déjà représentée comme membre permanent.

M. Barthélemy, député de France, avait même employé le mot "Colonies".

M. Lapointe objecta fort à propos que le terme "Colonies" n'était pas exact, puisque les Dominions "étaient des nations autonomes".

Prenant la parole un peu plus tard, M. Lapointe insista pour bien faire comprendre notre position. "D'abord, dit-il, je ne sais pas que ce soit l'ambition des Dominions d'être représentés dans le Conseil".

"Il me semble ajouta-t-il qu'on se forme une idée bien incomplète des relations entre les diverses parties de l'Empire britannique. Nous sommes ici à titre de nation, sur un pied d'égalité avec les autres nations et nous n'y serions pas autrement".

Cette fère revendication de notre droit à être considérés comme une nation fut applaudie par la grande majorité de l'assistance. La Société des Nations se compose de Nations et non de Colonies. En fait les Colonies des autres grands pays ne sont pas reconnues.

"La nation Canadienne est admise avec pleins pouvoirs; paie sa large part des dépenses ordinaires; souscrit généreusement à la suite des appels du Conseil; les œuvres humanitaires, nombre de représentants qui jouissent de tous les privilèges ordinaires et elle doit par conséquent être traitée comme toutes les autres Nations".

M. Lapointe objecta fort à propos que le terme "Colonies" n'était pas exact, puisque les Dominions "étaient des nations autonomes".

Prenant la parole un peu plus tard, M. Lapointe insista pour bien faire comprendre notre position. "D'abord, dit-il, je ne sais pas que ce soit l'ambition des Dominions d'être représentés dans le Conseil".

"Il me semble ajouta-t-il qu'on se forme une idée bien incomplète des relations entre les diverses parties de l'Empire britannique. Nous sommes ici à titre de nation, sur un pied d'égalité avec les autres nations et nous n'y serions pas autrement".

Cette fère revendication de notre droit à être considérés comme une nation fut applaudie par la grande majorité de l'assistance. La Société des Nations se compose de Nations et non de Colonies. En fait les Colonies des autres grands pays ne sont pas reconnues.

"La nation Canadienne est admise avec pleins pouvoirs; paie sa large part des dépenses ordinaires; souscrit généreusement à la suite des appels du Conseil; les œuvres humanitaires, nombre de représentants qui jouissent de tous les privilèges ordinaires et elle doit par conséquent être traitée comme toutes les autres Nations".

M. Lapointe objecta fort à propos que le terme "Colonies" n'était pas exact, puisque les Dominions "étaient des nations autonomes".

Prenant la parole un peu plus tard, M. Lapointe insista pour bien faire comprendre notre position. "D'abord, dit-il, je ne sais pas que ce soit l'ambition des Dominions d'être représentés dans le Conseil".

"Il me semble ajouta-t-il qu'on se forme une idée bien incomplète des relations entre les diverses parties de l'Empire britannique. Nous sommes ici à titre de nation, sur un pied d'égalité avec les autres nations et nous n'y serions pas autrement".

Cette fère revendication de notre droit à être considérés comme une nation fut applaudie par la grande majorité de l'assistance. La Société des Nations se compose de Nations et non de Colonies. En fait les Colonies des autres grands pays ne sont pas reconnues.

"La nation Canadienne est admise avec pleins pouvoirs; paie sa large part des dépenses ordinaires; souscrit généreusement à la suite des appels du Conseil; les œuvres humanitaires, nombre de représentants qui jouissent de tous les privilèges ordinaires et elle doit par conséquent être traitée comme toutes les autres Nations".

M. Lapointe objecta fort à propos que le terme "Colonies" n'était pas exact, puisque les Dominions "étaient des nations autonomes".

Prenant la parole un peu plus tard, M. Lapointe insista pour bien faire comprendre notre position. "D'abord, dit-il, je ne sais pas que ce soit l'ambition des Dominions d'être représentés dans le Conseil".

"Il me semble ajouta-t-il qu'on se forme une idée bien incomplète des relations entre les diverses parties de l'Empire britannique. Nous sommes ici à titre de nation, sur un pied d'égalité avec les autres nations et nous n'y serions pas autrement".

Cette fère revendication de notre droit à être considérés comme une nation fut applaudie par la grande majorité de l'assistance. La Société des Nations se compose de Nations et non de Colonies. En fait les Colonies des autres grands pays ne sont pas reconnues.

"La nation Canadienne est admise avec pleins pouvoirs; paie sa large part des dépenses ordinaires; souscrit généreusement à la suite des appels du Conseil; les œuvres humanitaires, nombre de représentants qui jouissent de tous les privilèges ordinaires et elle doit par conséquent être traitée comme toutes les autres Nations".

M. Lapointe objecta fort à propos que le terme "Colonies" n'était pas exact, puisque les Dominions "étaient des nations autonomes".

Prenant la parole un peu plus tard, M. Lapointe insista pour bien faire comprendre notre position. "D'abord, dit-il, je ne sais pas que ce soit l'ambition des Dominions d'être représentés dans le Conseil".

"Il me semble ajouta-t-il qu'on se forme une idée bien incomplète des relations entre les diverses parties de l'Empire britannique. Nous sommes ici à titre de nation, sur un pied d'égalité avec les autres nations et nous n'y serions pas autrement".

Cette fère revendication de notre droit à être considérés comme une nation fut applaudie par la grande majorité de l'assistance. La Société des Nations se compose de Nations et non de Colonies. En fait les Colonies des autres grands pays ne sont pas reconnues.

"La nation Canadienne est admise avec pleins pouvoirs; paie sa large part des dépenses ordinaires; souscrit généreusement à la suite des appels du Conseil; les œuvres humanitaires, nombre de représentants qui jouissent de tous les privilèges ordinaires et elle doit par conséquent être traitée comme toutes les autres Nations".

M. Lapointe objecta fort à propos que le terme "Colonies" n'était pas exact, puisque les Dominions "étaient des nations autonomes".

Prenant la parole un peu plus tard, M. Lapointe insista pour bien faire comprendre notre position. "D'abord, dit-il, je ne sais pas que ce soit l'ambition des Dominions d'être représentés dans le Conseil".

"Il me semble ajouta-t-il qu'on se forme une idée bien incomplète des relations entre les diverses parties de l'Empire britannique. Nous sommes ici à titre de nation, sur un pied d'égalité avec les autres nations et nous n'y serions pas autrement".

DELEGATION DES UNIONS CATHOLIQUES AUPRES DU CONSEIL DES MINISTRES

EDITION DE 3 H. 30

NOUVELLES LOCALES ET ETRANGERES

DECLARATIONS SENSATIONNELLES DE F. BOULLON

Paris, 17.—M. Franklin-Bouillon a déclaré hier soir aux correspondants de journaux que la Grande-Bretagne n'avait pas la plus petite part de mérite dans l'établissement de la paix en Orient. L'interview a eu lieu dans les bureaux du Ministère des Affaires Etrangères. Une centaine de correspondants, représentant la presse de quinze pays différents, s'y étaient donnés rendez-vous.

M. Franklin-Bouillon a exposé le point de vue français sur la question d'Orient. "On a dit en Angleterre, déclare-t-il, que l'armée et la flotte anglaises seules avaient arrêté les Kemalistes victorieux. La vérité est que, chaque fois qu'il y eut recours à la force et que les troupes anglaises furent renforcées, les négociations avec Mustapha Kemal se firent plus difficiles. L'effort pacificateur de la France intervint toujours à temps pour empêcher la guerre et sans la France la paix n'aurait pu s'établir. Je dois ici offrir un tribut d'hommage à Mustapha Kemal qui, entouré d'une armée victorieuse, à 40 milles de sa capitale, dut combattre les siens pour rester en bonnes relations avec les Alliés".

L'envoyé français accuse l'état-major britannique d'avoir émis un faux communiqué en disant que la conférence de Moudania avait été rompue du fait des Turcs exigeant l'occupation immédiate de la Thrace. "C'est là, dit M. Franklin-Bouillon, toute la nouvelle que le monde entier de la conférence de Moudania, 48 heures durant. Quand le général Harrington connut ce communiqué, il en fut abasourdi et s'empressa d'annoncer qu'il n'avait aucun rôle à jouer en essayant de faire la paix dans le Proche Orient."

Après avoir raconté que le service de télégraphie sans fil était venu à manquer au moment de la plus critique des négociations, M. Franklin-Bouillon continue: "Au milieu de cette situation critique, je réussis à persuader Mustapha Kemal de retirer ses troupes (les plus avancées) jusqu'à la conclusion d'un armistice. J'ai la plus grande estime pour le général Harrington. Il a été un artisan courageux de la paix. Mais les autres fonctionnaires eussent agi plus sagement s'ils eussent mieux connu la situation ainsi que la psychologie turque. C'est en parlant, paix et non guerre qu'on pourra en arriver à une solution définitive en Orient. Si la prochaine conférence de la paix ne se réunit pas dans un esprit de bonne entente et de conciliation, tout notre travail aura été inutile."

Le diplomate français est d'avis que la conférence ne devrait pas tarder trop longtemps si la paix doit être assurée, "parce que, dit-il, Mustapha Kemal ne pourra contenir indéfiniment son armée victorieuse". Il ajoute que les Turcs étaient justifiables d'exiger des garanties formelles au sujet de la Thrace, attendu "que l'ultime a eu la preuve que les Grecs, dans leur retraite, avaient commis des déprédations pires que n'en commettent jamais les Allemands".

Quant il en vint à parler de Smyrne, M. Franklin-Bouillon s'échauffa. "Se levant de son siège, il déclara avec force aux journalistes: "L'incendie de Smyrne a été organisé par l'armée grecque en retraite".

L'envoyé français, en terminant, déclare qu'il a payé de sa personne quand il a vu l'Europe confrontée par une nouvelle guerre, et qu'en intervenant personnellement, de son plein gré, auprès de Mustapha Kemal il a conscience d'avoir contribué pour beaucoup à maintenir la paix.

Constantinople, 17.—Douze cents hommes de troupes françaises ont quitté aujourd'hui Constantinople pour Andrinople où existe une situation fort grave. L'envoi d'un effectif aussi considérable dans la capitale de la Thrace indique que le commandement allié voit avec alarme l'état de choses existant là-bas. Comme les Grecs n'ont pas encore évacué la ville, il se pourrait que l'arrivée des Français donnât lieu à des protestations.

Toronto, 17.—L'hon. M. Jacques Bureau, ministre des Douanes, est à Toronto aujourd'hui. Il promet que son département mettrait tout en œuvre pour en finir avec la contrebande des étoffes et produits textiles introduits des Etats-Unis au Canada. Une équipe de douaniers a été postée à la frontière, entre Windsor, Niagara et Sarnia. Des propriétaires de filatures à Toronto affirment qu'il s'agit d'un trafic pour \$1,000,000 par année de produits textiles en contrebande.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.

Montréal, 17.—C'est le 9 novembre prochain que le juge Dicaire rendra son jugement dans l'affaire de M. Monty Allan accusé d'avoir signé le faux rapport d'octobre 1921 remis au gouvernement fédéral par la Merchants Bank dont il était le président. M. C.-A. Wilson, représentant le ministère public, a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'accusé, que M. Aimé Geoffroy, de son côté, a éloquemment défendu. La plaidoirie a pris fin aujourd'hui.